

Cheminots béton

Le team CFF Cargo de Reuchenette-Péry manœuvre les wagons pour la cimenterie Vigier.

Pages 6 et 7



Syndicalisme et développement durable

Gilbert D'Alessandro a participé à Paris au 5^e Forum européen des transports publics urbains. On y a parlé de responsabilité sociale des entreprises et de développement durable.

Page 19



Cheminote allemande

La conductrice de train berlinoise Sabrina Tessmer est heureuse de travailler en Suisse.

Page 20

Samedi 1^{er} Mai, les syndicalistes sont descendus en masse dans les rues des villes suisses

Boulot, salaires, rentes

Cette année, il y avait beaucoup de monde dans les cortèges de la 120^e Journée internationale de lutte des travailleurs. Par exemple, plus de

deux mille personnes ont défilé dans les rues de Genève. Le slogan de l'USS «Du boulot, des salaires, des rentes!» a bien collé à l'actualité qui voit le

pouvoir d'achat rogné par les mesures d'économies. Tandis que les bonus des top-managers, eux, s'envolent.

Page 12



A Genève, le Cartel intersyndical – dont le SEV est affilié – a défilé sous le slogan unitaire : «Défendons ensemble les services publics».

ASSEMBLÉES DES DÉLÉGUÉS

Les assemblées des délégués des neuf sous-fédérations du SEV viennent de se dérouler. A relever les pourparlers en vue d'une éventuelle fusion entre la SBV et la VPV (pages 10–11). Dans ce numéro, vous pouvez également lire les comptes-rendus des assemblées des délégués des sous-fédérations VPT (p. 5), Travaux (p. 8) et Services techniques (p. 9). Dans le prochain *contact.sev* paraîtront les comptes-rendus des assemblées des sous-fédérations PV, LPV, RPV et ZPV.

Initiative pour un salaire minimum légal

Les CCT resteront prioritaires

Lundi prochain 17 mai à Berne, les délégués de l'USS devraient donner leur feu vert à l'initiative populaire fédérale demandant l'introduction d'un salaire minimum légal. Une rupture radicale avec la conception dominante jusqu'à ce jour, selon laquelle les salaires dépendent d'abord des forces du marché, puis des partenaires sociaux. Le salaire minimum demandé par l'USS est de 22 francs

de l'heure. Il devra être adapté à l'évolution des prix. Le fait que l'USS s'apprête à lancer cette initiative ne signifie pas qu'elle accorde moins d'importance aux CCT. Bien au contraire. Le salaire minimum jouera surtout un rôle dans les branches où il n'y a pas de CCT comme le nettoyage où les salaires minimums sont de 17 francs l'heure.

AC

Page 3

ÉDITO

La crise n'est pas finie. En 2010, le taux de chômage sera probablement supérieur à l'année passée. Des entreprises ferment leurs portes et de plus en plus de travailleurs se trouvent à la rue.

Mais qu'entendons-nous dire de la part des milieux qui nous ont plongés dans cette crise? Ils disent que la reprise est proche et si nous voulons la saisir il faut économiser. Et où devrait-on faire des économies?

» Défendre et construire «

Extraits du discours du 1^{er} Mai de Giorgio Tuti

Après des travailleurs, des retraités, des chômeurs, des bénéficiaires des rentes invalidité, chez les jeunes et dans les assurances sociales. Voilà des combats politiques qui nous attendent pour défendre nos droits.

Mais nous voulons aussi construire. Par exemple par le biais de l'initiative Cleantech qui demande la création de places de travail durables et par l'initiative 1 : 12 qui demande une limite vers le haut des salaires. Il y a aussi l'initiative pour un salaire minimal légal que l'Union syndicale suisse s'apprête à lancer. Ces initiatives sont quelques-unes de nos réponses aux milieux qui se suent avec la crise.

Les élections fédérales auront lieu l'année prochaine. Nous devons discuter de manière accrue des enjeux de ces élections avec notre entourage... et nous devons aussi écouter. Nous devons démontrer que dans notre pays s'engage pour défendre notre Etat social. Par des exemples, nous devons être à même de prouver que c'est la gauche et les syndicats qui nous défendent le mieux.

EN VITESSE

LA CGN RENFORCE
SES LIAISONS
LAUSANNE-THONON

■ Dès le jeudi 6 mai, les courses de 7 h au départ de Thonon et de 17 h 30 au départ de Lausanne-Ouchy ont été doublées. Cela confirme le succès de cette ligne lancée en décembre 2008 et qui a déjà passé le cap des 220 000 passagers et enregistré une augmentation de la fréquentation de 43 % entre 2009 et 2010. Le trajet Thonon-Lausanne en bateau dure 27 minutes contre 1 h 25 en voiture. Il n'y a pas photo !

Nettoyage volant

Sur les lignes Bienne-Yverdon et Bienne-Olten, les CFF testent jusqu'à la fin du mois



de juin un système de nettoyage volant des trains. Avec un chariot à roulettes, les nettoyeurs traversent les voitures lorsque le train est en marche et ramassent tous les déchets visibles. Une expérience diversement appréciée par les voyageurs. Certains voient d'un bon œil que les CFF fassent des efforts supplémentaires pour maintenir des voitures propres, d'autres se sentent « dérangés » durant leur voyage.

MÉTRO
FRIBOURGEOIS

■ Le projet « Métro agglomération Fribourg » ou MAF devrait relier d'ici 2025 Marly à Belfaux, un trajet de 12 km pour un coup total devisé à 750 millions de francs. Ce projet a été concocté par les Transports publics fribourgeois (TPF) et non par les pouvoirs politiques du canton ou de la ville de Fribourg en panne d'idées au niveau de la mobilité. Par contre, ce sera aux collectivités publiques de trouver les 750 millions de francs. La bataille du MAF ne fait que de commencer.

Le Comité SEV approuve les comptes annuels 2009 : le SEV reste en bonne santé financière

Nos trois piliers financiers

Le SEV a bouclé l'exercice 2009 avec succès. Grâce au bon rendement de la fortune, le syndicat est parvenu à résorber de moitié le déficit de l'an dernier.

L'administrateur des finances Ruedi Hediger est venu faire le point sur le résultat de fin d'exercice 2009. Il a rappelé au Comité que le SEV pouvait puiser dans trois sources pour rester financièrement sain : primo, les cotisations des membres, lesquelles représentent de loin la plus grande partie, secundo, la contribution aux frais d'application des conventions collectives de travail et tertio, le rendement de la fortune.

Etoffer l'effectif des membres

L'emprise du SEV sur chacun des trois volets est pourtant restreinte. Ainsi, les rentrées de cotisations sont tributaires

des effectifs décroissants. « Si nous voulons à la fois endiguer l'exode de nos membres et accroître notre indépendance financière, il nous faut chaque année entre 2500 et 3000 nouvelles adhésions », résume Hediger, chiffres probants à l'appui.

Tirer profit des marchés

Alors que la contribution aux frais d'application dépend de l'issue des négociations sur la CCT entre le SEV et ses partenaires sociaux, le rendement de la fortune est soumis au diktat des marchés financiers.

Notons que l'an dernier, l'embellie sur les marchés financiers a fortement contribué au bon résultat de fin d'exercice, lequel a permis d'alimenter à hauteur de 1,5 million de francs la ré-

serve de fluctuation qui serait dès lors estimée, selon Hediger, à bel et bien 4 millions de francs.

L'an dernier, le SEV a géré les moyens à disposition avec une discipline de fer : avec 11,9 millions de francs, les charges d'exploitation ont été inférieures à la somme inscrite au budget (moins 4%). Les recettes d'exploitation ont même légèrement dépassé la somme budgétée de 10,9 millions de francs, dans laquelle est incluse l'augmentation de la cotisation de 14.40 francs par

membre, décidée par le comité fédératif.

Minorités sous-représentées ?

En préambule de son rapport sur la situation des secrétariats SEV, la commission de gestion fait état de la bonne entente qui règne au niveau des antennes régionales. Pourtant, elle condamne le fait que les germanophones de Suisse alémanique occupent une place presque exclusive, tant au sein de la direction que du secrétariat central.

La CG pointe du doigt l'encadrement professionnel des membres et des sections dans le Mittelland et en région de Genève, lequel se heurte à un sérieux manque de ressources humaines au SEV. Lors de la discussion au Comité SEV, le président Giorgio Tuti a affirmé que la direction partageait ce point de vue et allait réfléchir aux moyens d'améliorer cette situation.

Peter Moor/AC



Les finances du SEV en butte à plusieurs influences.

BRENSCINO REFAIT
PEAU NEUVE

Le recul du tourisme suisse n'est pas resté sans incidences sur l'activité hôtelière du Brenscino à Brissago. Or, avec une baisse des nuitées de 2,2 %, cet impact est resté relativement modéré. Et grâce aux augmentations de prix pour les chambres rénovées, le chiffre d'affaires a même légèrement augmenté. La dernière étape de la rénovation est imminente : une fois les travaux terminés, les chambres avec vue sur le lac auront été toutes entièrement rénovées ; l'autre partie de l'hôtel abrite des chambres offrant un confort plus modeste à des tarifs avantageux. En sa qualité de gérant de la Coopérative des stations de vacances, Ruedi Hediger aperçoit en termes de clientèle une tendance palpable vers une cible plus jeune, avec ou sans famille, appartenant au SEV ou encore au segment privé.

SEV ASSURANCES A
LE VENT EN POUPE

SEV Assurances comme le SEV (voir ci-dessus) a su tirer son épingle du jeu dans un contexte d'effervescence des marchés financiers. L'administrateur Erwin Schwarb a signalé au Comité SEV que ce tournant aura permis à SEV Assurances de constituer des provisions considérables. « La prévoyance privée répond à un besoin grandissant », a souligné Schwarb. Erwin Schwarb est venu annoncer l'arrêt des encaissements à travers les sections. En même temps, il a rendu attentif à la nouvelle offre de SEV Assurances pour la Suisse alémanique consistant à remplir les déclarations d'impôts, prestation de service qui fait ses preuves en Romandie depuis bien longtemps. SEV Assurances prévoit également d'élargir à la fois sa gamme de produits et son public cible.

LE COMITÉ SEV EN BREF

- La première démission du Comité SEV n'aura pas tardé. Antonio Gisondi a abandonné son mandat pour cause de surcharge. La commission de migration est donc appelée à élire un nouveau délégué.
- Une autre démission est intervenue à la tête de la commission de gestion : la présidente Stefanie Läng a quitté la commission de gestion en raison de sa formation professionnelle continue. René Furrer lui succède à la fonction de président CG.
- En sa qualité de chargé de communication, Peter Moor a éclairé le Comité sur le travail médiatique et l'image, voire l'identité visuelle du SEV. Le Comité se rallie à l'objectif consistant à homogénéiser l'image du syndicat, sous-fédérations et sections comprises.
- Le vice-président Manuel Avallone est venu faire le

point sur l'état d'avancement à Cargo CFF. La décision de principe du conseil d'administration est attendue au mois de juin. Auparavant, le SEV vise à rencontrer le personnel de la Porte Alsacienne, histoire d'identifier ses attentes et besoins lors d'une assemblée à Bâle. Le SEV demande que le personnel soit associé au processus d'accompagnement.

- Non seulement à la Caisse de pensions CFF, mais aussi à Symova et Ascoop, la composition de leur conseil de fondation respectif fait couler beaucoup d'encre. Il résulte des considérations en cours que le conseil de fondation de la Caisse de pensions CFF n'est définitivement pas agrandi, au risque de négliger aussi bien les préoccupations des petits syndicats que celles de la commission du personnel.

Renouvellement de la CCT CFF : le chemin sera long

Pour un système équitable

Le renouvellement de la CCT CFF passe par la re-fonte du système salarial. L'objectif du SEV reste l'équité de traitement.

Pour le SEV, la notion de système de salaire équitable peut être vérifiée lorsque les collègues de toute l'entreprise réussissent à se regarder dans les yeux, sans avoir mauvaise conscience. « Nous ne voulons pas que le nouveau système salarial améliore la si-

tuation des uns au détriment des autres. Par conséquent, nous demandons la mise en place d'une classification des fonctions juste, sur la base d'une sérieuse évaluation des postes », explique le vice-président du SEV Manuel Avalone qui dirige la délégation de négociation.

Les marges de manœuvres dans la mise en place d'un système salarial sont grandes. On peut par exemple accorder plus d'importance aux titres d'études qu'aux compétences profes-

sionnelles, ceci pour ne citer qu'un des points controversés des critères d'évaluation. Sur ce point précis, le SEV et les CFF ne partagent le même avis. Un système salarial équitable doit permettre par exemple au collègue qui totalise 30 années de service de regarder dans les yeux son jeune collègue qui vient d'arriver dans l'entreprise parce que la différence de salaire entre eux est justifiée et non pas parce qu'elle résulte d'un changement arbitraire du système. pmo/AC

ASSEMBLÉES D'INFORMATION CCT CFF

Durant le mois de juin, le SEV dressera un état des lieux pour ses membres en vue du renouvellement de la convention collective de travail. Cette information s'adresse avant tout aux membres des comités de sections, aux membres de la Conférence CCT et aux personnes de confiance.

Lieux et dates

Berne	Hotel Bern	Lundi 14 juin, 18 h – 20 h,
Zurich	Volkshaus, Gelber Saal	Mardi 15 juin, 18 h 15 – 20 h
Bellinzone	Casa del Popolo	Mercredi 16 juin, 20 h – 21 h 30
Lausanne	Buffet de la Gare, salle des Cantons	Jeudi 17 juin, 18 h – 20 h

Une invitation détaillée suivra. Il est déjà possible de s'inscrire par mail : gav@sev-online.ch

PHOTO DE LA SEMAINE : FÊTE DES TRAVAILLEURS À HELSINKI



Aïssam Echchorfi (médaillon), membre du comité de la section VPT tl, aime découvrir la manière dont on fête le 1^{er} Mai dans les capitales européennes. Cette année, il est allé en Finlande. A Helsinki 2000 à 3000 personnes ont défilé dans les rues, mais Aïssam espérait voir davantage de monde manifester dans le pays qui compte l'un des taux de syndicalisation les plus élevés au monde (environ 70 % de la population active).

Initiative USS pour un salaire minimum

Gagner sa vie correctement

Lundi prochain 17 mai, l'assemblée des délégués de l'USS lancera l'initiative « Pour des salaires minimaux ». Vania Alleva, secrétaire centrale d'Unia, explique le pourquoi de cette initiative populaire fédérale.



Vania Alleva.

L'initiative pour un salaire minimum s'inscrit dans une vaste campagne menée par les syndicats contre le scandale social des bas salaires indécents. En Suisse, près de 400 000 salariés travaillent à un salaire intolérablement bas – un salaire ne permettant pas, malgré une activité à plein temps, de mener une existence digne. Cette situation concerne 300 000 femmes et plus de 100 000 hommes. Dans certaines branches, même le personnel qualifié ou au bénéfice d'une longue expérience ne perçoit guère une rémunération plus élevée.

Le secteur des bas salaires s'étend : en période de crise, les salariés subissent des pressions croissantes pour accepter des emplois précaires et mal rémunérés. C'est ainsi que pendant la longue crise des années 90, le nombre de travailleuses et travailleurs à faible revenu a explosé.

Les syndicats ont obtenu une série d'améliorations grâce aux conventions collectives de travail (CCT) prévoyant des salaires minimaux obligatoires. Or cet instrument important et judicieux du partenariat social a peu à peu atteint ses limites.

L'initiative doit donc nous permettre d'obtenir des avancées sur trois plans :

Premièrement, elle aura des effets immédiats sur les salaires de 11% des travailleuses et travailleurs, qu'il faudrait relever conformément à la loi. Ainsi, elle profitera directement à près de 400 000 salariés – notam-

ment dans les branches ou les entreprises dépourvues jusqu'ici de CCT (services personnels, une partie du commerce de détail et de l'industrie), mais aussi dans des domaines conventionnés comme la branche du nettoyage, l'industrie horlogère et textile, une partie de l'hôtellerie-restauration et du commerce de détail.

Deuxièmement, un plancher salarial inscrit dans la loi améliorera la protection contre la sous-enchère salariale et contre les formes de travail précaire ne respectant pas les CCT.

Troisièmement, l'initiative demande un renforcement du système conventionnel. Elle crée ainsi une base solide pour un système efficace d'accords entre partenaires sociaux portant sur des salaires minimaux de branche, gage d'une rémunération adéquate pour des centaines de milliers de travailleuses ou travailleurs qualifiés.

Notre initiative populaire pour un salaire minimum légal s'inscrit donc dans un concept d'ensemble, reposant sur des principes clairs :

- Chacune et chacun a droit à un salaire décent.
- Sans salaires décents, il ne peut y avoir ni répartition équitable de la richesse créée par la société, ni paix sociale.
- Les très bas salaires et la sous-enchère salariale sont un scandale social – et ne regardent donc pas que les employeurs.

Vania Alleva/AC

Investir à l'étranger? Oui, mais...

Les CFF ont des visions d'investissements stratégiques à l'étranger. Ce n'est pas la première fois. Il y a eu le projet « trafic régional dans le sud de l'Angleterre », coulé comme il se devait par son manque total de synergies avec le réseau national. Puis le projet de fusion du trafic marchandises italo-suisse, qui avait certes plus de sens, mais qui fut torpillé par les risques financiers encourus.

A ces deux échecs, il faut opposer deux succès majeurs, l'un ancien, l'autre actuel. Le premier succès fut le financement de l'électrification dans les années 1950 des grands axes aboutissant à notre pays : Dijon-Vallorbe, Strasbourg-Bâle, Karlsruhe-Bâle, ligne de l'Arlberg, Italie du Nord. En tout, 540 millions, à l'époque, figuraient à ce titre au bilan des CFF ! Et le second succès se concrétisera à la fin de cette année et l'année prochaine avec les mises en service des axes (Genève)-Bellegarde-Mâcon et Belfort-Dijon, première étape du TGV Rhin-Rhône, l'amélioration de Dole-Vallorbe, le raccordement Delle-Belfort, tous ces projets bénéficiant de contributions de la Confédération pour un total de l'ordre de 320 millions. A noter également une contribution de 60 millions il y a une dizaine d'années pour un tunnel entre Chiasso et Milan. Tous ces investissements concrétisent des visions à long terme, « gagnant-gagnant » pour toutes les parties. Des

investissements que l'on peut qualifier d'intelligents. A contrario, ces exemples démontrent aussi combien le principe dit de « territorialité » (chacun investit sur son territoire/sa ligne) peut être un frein au développement du rail. C'est l'impasse de la parcellisation/privatisation des réseaux, par opposition à la coordination/collaboration/vision d'ensemble.

Actuellement, au-delà des deux projets de trafic régional transfrontalier en phase de réalisation, le CEVA franco-genevois et au Tessin la ligne Mendrisio-Varese, deux nouvelles idées mûrissent, la reprise par les CFF du réseau du Piémont d'une part et de la ligne de la rive Nord du Rhin d'autre part. Des compositions bicourant Stadler effectuent des essais en Valais. Elles sont prévues pour la liaison Mendrisio-Gallarate (ligne du Simplon)-aéroport de Malpensa. Avec de bonnes



correspondances à Gallarate, on pourrait imaginer que la relation Sud Tessin-Suisse occidentale soit plus rapide via le Simplon que par le

Gothard. Et d'autres synergies sont possibles. Dans ce contexte, l'idée de la reprise du trafic régional du Piémont par les CFF a du sens. Mais c'est un très gros morceau : desservir une entité de 5 millions d'habitants avec une agglomération, Turin, plus grande que celle de Zurich... Ce ne sera pas une sinécure pour trouver et consolider les structures de collaboration à long terme, hors aléas politiques, permettant de sécuriser les investissements et de mettre en place un concept « gagnant-gagnant ». Par contre, le projet Nord du Rhin Bâle-Schaffhouse s'ajoutant à ce qui fonctionne déjà très bien paraît facile à concrétiser.

Le financement. Il est réglé pour le CEVA et pour la liaison Tessin-Varese (Malpensa), à travers le fonds dit d'agglomération. Evidemment, elle est totalement ouverte pour le Piémont et le Nord du Rhin. Apparemment, il faudra des moyens supplémentaires considérables, moyens qui vont entrer en concurrence avec les nombreux autres besoins d'investissements urgents totalisant déjà une bonne trentaine de milliards. Alors, renoncer à ces investissements stratégiques à l'étranger? Car il s'agit bien de stratégie : sous la pression de la libéralisation, les grands réseaux historiques voisins (FS et DB surtout) manifestent une tendance très nette à négliger leurs lignes périphériques. Or, pour un petit pays comme le nôtre qui gagne 1 franc sur 2 avec nos voisins, la dimension régionale transfrontalière est vitale. Il s'agit de s'en souvenir.

Michel Béguelin

Financement de l'infrastructure ferroviaire 2011/2012

Coup de pouce en vue pour l'infrastructure

Suite à l'augmentation des coûts du maintien de l'appareil de production du réseau ferroviaire signalée par les CFF, l'Office fédéral des transports OFT propose d'augmenter les moyens financiers affectés à l'exploitation, à l'entretien et à la maintenance de l'infrastructure ferroviaire pour les années 2011/12. Le Conseil fédéral prévoit de compenser les fonds supplémentaires par une réduction des versements au fonds FTP.

Jusqu'à la mi-mai 2010, les cantons ont pu prendre position dans le cadre d'une

audition relative au projet de message sur le financement de l'infrastructure ferroviaire suisse (CFF et chemins de fer privés) et sur la convention sur les prestations entre la Confédération et les CFF pour les années 2011-2012.

Le projet de message prévoit que la Confédération mette à disposition une somme totale de 4,425 milliards de francs sous forme de contributions d'exploitation et d'investissement pour l'infrastructure ferroviaire en 2011/2012, soit 1,133 milliard de francs pour l'infrastructure des chemins de fer

privés et 3,292 milliards de francs pour CFF Infrastructure.

Le plafond de dépenses proposé pour CFF Infrastructure dépasse de 332 millions de francs les ressources disponibles. Pour respecter le programme de consolidation 2011-2013, cette somme doit être compensée conformément à l'arrêté du Conseil fédéral du 16 décembre 2009. L'augmentation des ressources affectées au maintien de la qualité des infrastructures des CFF sera compensée par une réduction temporaire des versements

RPLP au fonds FTP. Dans la mesure où la réduction des recettes du fonds FTP est limitée aux années 2011 et 2012, il n'est pas nécessaire d'adapter le programme de construction des projets financés actuellement par le fonds : de l'avis de l'OFT, la NLFA, les raccordements de la Suisse orientale et occidentale au réseau européen à grande vitesse ainsi que l'assainissement phonique pourront se réaliser comme prévu. Au cas où le fonds FTP devrait renoncer à des recettes à partir de 2013, il serait nécessaire de recourir le

cas échéant à des mesures de régulation (p. ex. déplacement de projets ZEB).

L'augmentation du plafond de dépenses permet à CFF Infrastructure d'intensifier progressivement le maintien de la qualité des infrastructures en 2011/2012. Un groupe de travail interne « financement de l'infrastructure ferroviaire », dirigé par l'OFT, étudie des solutions pour le financement à moyen et à long terme du maintien de la qualité des infrastructures et de l'aménagement du réseau ferré.

OFT/AC

Assemblée des délégués de la sous-fédération VPT

Des débats dynamiques et engagés

Les délégués de la sous-fédération du personnel des entreprises de transports privés vont soumettre au Comité SEV la proposition d'une cotisation qui tient compte du revenu. Comme l'a exprimé le président du jour Patrick Clot, la nouvelle organisation par branche de la VPT doit nous rendre plus forts et combatifs.



Les participants ont participé aux débats de manière particulièrement attentive.

C'est une centaine de personnes, dont 61 avec droit de vote, qui se sont réunies le 5 mai à Berne, au centre de conférences d'Unia. Une seule votation était délicate, celle d'une cotisation différenciée. Partant du principe «qui gagne plus, paye plus», l'assemblée l'a acceptée par 43 voix contre 14, dans l'espoir de traiter cette idée lors d'un prochain congrès. Pierre-Marc Iseli, TPN, insiste

ne pas nous tromper de cible, restons unis.»

Barbara Spalinger appuie cette réflexion, car les économies dans ce domaine seraient très dangereuses. Une fréquentation minimale et quotidienne de 100 passagers par ligne de bus est totalement arbitraire et menace directement les ETC. Elle appelle à signer la pétition du SEV et informe qu'une action symbolique est programmée en juin sur la place fédérale.

La vice-présidente du SEV fait état de la stratégie syndicale en ce qui concerne l'avenir des fondations de caisses de pensions Ascoop et Symova. Le SEV va nommer un(e) professionnel(le) syndical au sein des conseils de fondation afin de renforcer la représentation des employés. Une plus grande liberté de parole sera ainsi acquise.

... Ici Nice !

Kurt Nussbaumer, en stage linguistique en France, n'oublie pas de souhaiter un avenir radieux à la sous-fédération et appelle à la mobilisation des membres sur les nombreux sujets d'actualité: initiatives diverses et référendum sur le chômage... Il nous invite à jouer la carte de la proximité avec la base.

Histoires de sous

Les résultats financiers de la sous-fédération demeurent favorables. La bonne tenue de caisse satisfait le caissier Roger Maurer qui propose de

maintenir la cotisation en l'état, à savoir: pour actif 2,20 fr. et 1,10 fr. pour retraités. L'assemblée se rallie à ce point de vue. Martin Ritschard, vice-président, annonce que 22 bons pour un week-end à Brenscino ont déjà trouvé preneurs. Vive le recrutement! La VPT a acquis 243 nouveaux membres en 2010, un résultat moyen. Erwin Schwarb, directeur de SEV Assurances, expose les

nouvelles dispositions légales pour l'encaissement des cotisations d'assurances vie (*contact.sev* n° 8/2010). Suivant la FINMA (Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers), de nouvelles règles s'imposent et le siège central de SEV Assurances à Bâle procédera à cette opération. La passe d'armes est sévère entre le collègue Pierre-Alain Perritaz (TPF) qui ne comprend pas cette vision et

crainant une perte de recettes pour les sections et Erwin Schwarb. Celui-ci entend avant tout répercuter les bénéfices aux coopérateurs, les membres-clients.

Engagements et remerciements

Un appel est lancé pour pallier le manque de sections organisatrices des Assemblées régionales VPT. La sous-fédération souhaite s'appuyer sur ces rendez-vous annuels afin de rencontrer les militants.

Plusieurs membres quittent les rangs du Comité central. Danièle Dachauer, vice-présidente, les remercie tous, en soulignant que la plupart étaient ou sont encore engagés dans leur propre section syndicale, parfois même comme président. Sont honorés: Helena Rieder, Daniel Monod, Georg Mani, Pierre Dovat, Bernhard Siegenthaler et André Niggli (commission de gestion). *Jean-François Milani*

Journée de branche des retraités VPT: le mardi 22 juin 2010 à Berne, merci de vous inscrire auprès de votre comité de section.



Erwin Schwarb, directeur de SEV Assurances.

pour un très large débat avant de passer à l'acte.

Contexte politique difficile

Au préalable, Patrick Clot s'est demandé si les transports publics vivaient leurs derniers jours, nos élus ont-ils perdu la raison? De nombreuses lignes de bus, trains et bateaux sont menacées suite à des menaces de coupes de subventions. «Nous devons nous battre contre ces élus qui nous trahissent et

VOTRE JOURNAL CONTACT.SEV UN LIEN ENTRE LES MEMBRES

Peter Moor, chargé d'information et de la communication au SEV et rédacteur en chef, informe de la ligne directrice des journaux syndicaux et de la ligne graphique de l'image SEV. Les sous-fédérations sont invitées à suivre cette ligne pour une question d'homogénéité. Quant à donner vie à vos activités et diverses assemblées par vos écrits, «donnez-nous vos textes et nous les mettrons en valeur, c'est notre métier». Afin de rendre compte de la vie syndicale, le SEV a diminué le budget technique, mais augmenté sa dotation en personnel. Les journaux *contact.sev*, *kontakt.sev*, *contatto.sev* paraissent vingt-cinq fois par an.





« C'est surtout pour des cheminots engagés comme ceux de Reuchenette-Péry que le SEV se bat pour le maintien et le respect d'une bonne convention collective de travail. »

Jean-Pierre Etique, secrétaire syndical SEV

Rencontre avec le team CFF Cargo de Reuchenette-Péry

Des cheminots béton

A 10 minutes de train de Bienne, dans la partie inférieure du vallon de St-Imier, près des gorges du Taubenloch, quatre cheminots se relaient pour manœuvrer des wagons pour la cimenterie Vigier.

Du bois, du chocolat...

Les quatre agents de la manœuvre du team CFF Cargo du Jura bernois et du haut du canton de Neuchâtel travaillent sur le tronçon Reuchenette-Péry-Le Locle-Col-des-Roches. Chaque semaine, ce team assure la manœuvre des wagons pour le chargement du bois au Col-des-Roches et à St-Imier, le transport des matières premières pour la chocolaterie Camille Bloch à Courtelary, la livraison des marchandises pour le centre Coop de La Chaux-de-Fonds. Le team prend également en charge des wagons de vieux papier et des conteneurs poubelles des collectivités publiques du vallon de St-Imier. Chaque

jour, le team réceptionne et prépare deux trains qui sont acheminés à Bienne.

... et du ciment

Mais le client numéro un du team, celui qui leur procure du lundi au vendredi le plus de travail, c'est le cimentier

« L'équipe de Reuchenette-Péry, grâce à ses efforts, est en mesure d'assurer la desserte de la cimenterie Vigier à l'entière satisfaction du client. »

Jean-Louis Scherz, porte-parole des CFF

Vigier. Une carrière exploitée dès 1890, qui a notamment fabriqué du ciment pour le chantier du barrage valaisan de la Grande-Dixence. Il y a encore quelques mois, c'étaient des employés de la ci-

menterie qui effectuaient la mise en place des wagons. Aujourd'hui, ce travail est pris en charge par le team CFF Cargo de Péry-Reuchenette. Chaque jour, entre 1000 et 3000 tonnes de ciment quittent par chemin de fer le vallon de St-Imier. Et

chaque jour des wagons de déchets industriels et de combustible sont acheminés pour alimenter l'imposant four de la cimenterie. De plus, 62 trains complets de charbon en provenance de

Bâle sont aiguillés chaque année chez le cimentier Vigier.

Un team hyper-polyvalent

Roland Beuchat, Patrick Ducommun, Gilles Fridez et Alain Wütrich sont les quatre membres du team CFF Cargo de Reuchenette-Péry. Un team hyper-polyvalent. Les quatre conduisent la locomotive-tracteur, assurent la manœuvre des wagons pour tous leurs clients du haut du canton de Neuchâtel et du vallon de St-Imier, effectuent le contrôle des wagons et gèrent leur travail sur écran depuis le local de la gare voyageurs de Reuchenette-Péry. Lors de notre visite à Reuchenette-Péry, étaient présents Roland Beuchat et Patrick Ducommun, ainsi que leur supérieur Alain Weber, chef « Régional Cargo Production » pour l'Arc jurassien. Alain Weber dirige le team de

« Ici à Reuchenette-Péry, en hiver, le soleil a du mal à passer... »

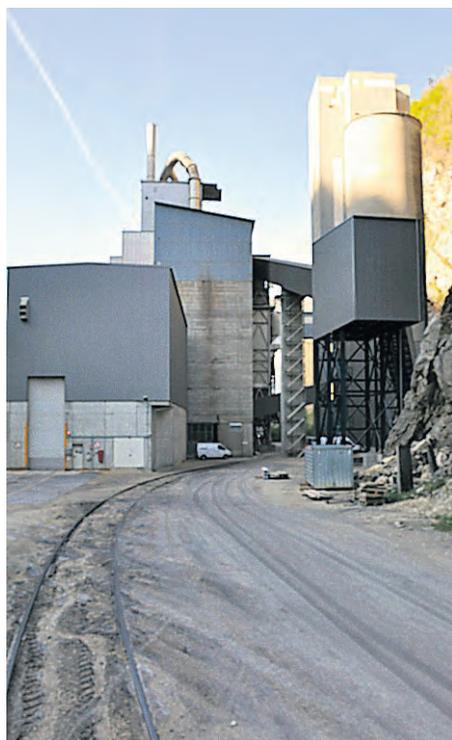
Patrick Ducommun, agent de manœuvre

composé de quatre cheminots. Aujourd'hui, Roland Beuchat et Patrick Ducommun travaillent ici à Reuchenette-Péry, le troisième, Alain Wütrich, travaille au Col-des-Roches pour le chargement du bois et le quatrième, Gilles Fridez, a congé. Naturellement, nous tâchons de faire en sorte qu'il y ait un tournus entre eux », nous explique Alain Weber.

Flexibilité et sécurité

Après une série de manœuvres sur les voies de raccordement de la cimenterie, les cheminots s'arrêtent dans les bureaux de la Vigier pour prendre un café. Les contacts entre les cheminots et le personnel de la cimenterie sont chaleureux. Au fil de la discussion, on apprend que 60% de la production de ci-

ment de chez Vigier sont distribués par chemin de fer, les 40% restants empruntent la route. Les cheminots Roland Beuchat et Patrick Ducommun sont satisfaits que CFF Cargo s'engage à développer son activité dans une région périphérique. Les conditions de travail ne sont pas toujours faciles: il faut faire preuve de beaucoup de souplesse avec les horaires pour satisfaire les clients. La sécurité est un souci permanent et il faut composer avec une météo qui n'est pas toujours souriante. « Nous travaillons parfois sur du verglas, par moins 15 degrés », relève Ro-



REPORTAGE



Roland Beuchat conduit le tracteur tandis que Patrick Ducommun s'active à la manœuvre sur les voies de raccordement de la cimenterie Vigier.



land Beuchat. « Ici à Reuchenette-Péry, en hiver, le soleil a du mal à passer... » confirme avec un sourire entendu Patrick Ducommun.

Féroce concurrence

A cause de la débâcle de Swissmetal à Reconvilier – à l'époque un bon client pour

le rail – le team CFF Cargo de Reuchenette-Péry a perdu la desserte de la vallée de Tavannes où il effectuait également du transbordement de bois. Un dégât collatéral des restructurations entreprises par le sinistre ex-manager de la Boillat Martin Hellweg. La reprise des acti-

tivités de la cimenterie Vigier est tombée à point, elle a permis d'éviter que ce team soit démantelé. « La Confédération a donné mandat à CFF Cargo d'effectuer le trafic des wagons isolés, indique Jean-Louis Scherz, porte-parole des CFF. Cela fait plaisir de voir que l'équipe de Reuchenette-

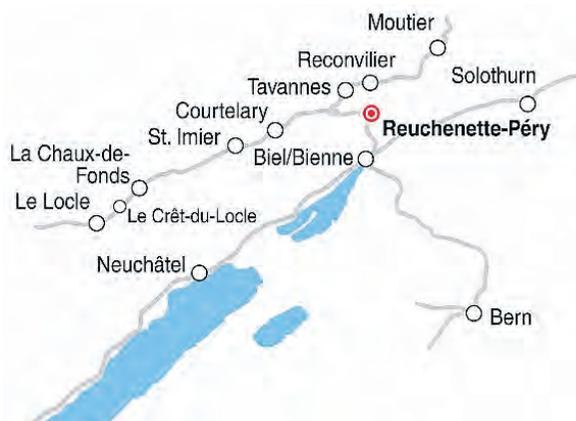
Péry, grâce à ses efforts, est en mesure d'assurer la desserte de la cimenterie Vigier à l'entière satisfaction du client. » Jean-Louis Scherz ne cache pas que la concurrence avec la route reste féroce. « Nos coûts fixes sont supérieurs à ceux des transporteurs routiers. »

Des cheminots qui méritent une bonne CCT

Jean-Pierre Etique, secrétaire syndical SEV, est domicilié à Courtelary. En sa qualité d'ancien responsable du team Cargo de Reuchenette-Péry, il connaît bien la situation. « Comme tous les collègues de la production Cargo, c'est un team très motivé. Grâce à son engagement et sa souplesse, non seulement il contribue à maintenir une activité fret sur la ligne Bienne-La Chaux-de-Fonds, mais il permet à CFF Cargo de travailler avec un important client comme Vigier. C'est surtout pour des cheminots engagés comme ceux de Reuchenette-Péry que le SEV se bat pour le maintien et le respect d'une bonne convention collective de travail.



La gare voyageurs de Reuchenette-Péry est occupée par le team Cargo.



Assemblée des délégués de la sous-fédération Travaux

Ras-le-bol des restructurations

« Best Infra Overhead », la nouvelle réorganisation de la Division Infrastructure des CFF, sème l'inquiétude au sein des membres de la sous-fédération SEV Travaux.

Lors des assemblées des délégués des sous-fédérations du SEV, il y a ce qui se dit durant l'assemblée et il y a ce qui se dit durant les pauses. Mercredi 5 mai, au restaurant

plus utilisée. » Troisième témoignage: « Dans certaines sphères dirigeantes des CFF, il y a une fâcheuse tendance à nous prendre pour des cons, nous autres ouvriers de la voie. On fait planer sur nous la menace de nous envoyer chez NOA et de refiler le travail à la sous-traitance. »

Inquiétudes

Lors de l'assemblée, les grandes lignes de la réorganisation « Best Infra Overhead » de la Division Infrastructure ont été présentées par le

« ToCo », touchera toutes les catégories du personnel des CFF. Une réforme au sein de laquelle les CFF veulent accorder une place prépondérante au salaire au mérite. Le secrétaire syndical Nick Raduner a présenté le projet de réforme. A la question « à quel moment nous, membres du SEV, devons intervenir pour éviter que la réforme du système salarial fasse la part trop belle à la performance? » du délégué Tibor Ledegaber de la section Nord-Ouest, le secrétaire syndical Nick Raduner a répondu « dans le cadre de la Conférence CCT, mais nous devons tous nous tenir prêts pour une forte mobilisation syndicale ».

Affaires internes

Suite aux

questions d'actualité, le président central Christian Suter a rondement mené la partie statutaire. Hans-Ulrich Keller, responsable du recrutement au sein de la sous-fédération, a présenté la situation des effectifs qui reste stable avec plus de 2580 membres. Les délégués romands demandent que tous les documents remis lors de l'assemblée des délégués soient traduits en français.

En fin de séance, l'assemblée a plébiscité Barbara Marcionetti comme déléguée SEV au congrès de l'Union syndicale suisse qui se tiendra les 5 et 6 novembre prochains à Berne.

Alberto Cherubini

RÉSOLUTION DE SOUTIEN EN FAVEUR D'UNE CUISINIÈRE D'ÉQUIPE

Lors de leur assemblée tenue le 5 mai à Berthoud, les délégués de la sous-fédération SEV Travaux ont, à l'unanimité, soutenu la démarche de la section Arc lémanique. Démarche faite par voie de lettre-pétition auprès de M. Philippe Gauderon, directeur de la Division Infrastructure, demandant le maintien du poste de Marie-Rose Fontana, cuisinière d'équipes. Marie-Rose Fontana travaille depuis une quinzaine d'années aux CFF. Elle a un contrat à durée déterminée qui prendra fin le 31 mai. Les plats de Marie-Rose Fontana sont très appréciés par les ouvriers des chantiers ferroviaires. Elle mijote plus de 400 repas par mois. Les pétitionnaires aimeraient bien pouvoir continuer à profiter de ses services. Marie-Rose Fontana est à quelques années de la retraite, ce serait vraiment injuste de la laisser tomber après tant d'années de bons et loyaux services. Ci-dessous le texte de la résolution de soutien votée par l'assemblée des délégués.

AC

« Les membres de l'assemblée des délégués de la sous-fédération SEV Travaux approuvent et soutiennent pleinement la section Arc lémanique dans la démarche qu'elle effectue par courrier adressé à Monsieur Gauderon. La section demande que la collaboration entre Marie-Rose Fontana et les CFF puisse continuer au-delà du 31 mai 2010. Cette employée de l'IH-WUB de Lausanne doit être intégrée dans l'effectif actuel des cuisinières d'équipes des CFF, avec des conditions d'engagement identiques. »



La table du comité, de g. à dr. : Hans-Ulrich Keller, responsable du recrutement ; Christian Suter, président central ; Markus Kaufmann, secrétaire ; Hugo Ruoss, caissier et Ernst Walder, membre adjoind.

Schützenhaus de Berthoud, nous avons tendu l'oreille également durant les pauses. Instructif!

Le spectre NOA

Premier témoignage : « Il paraît que « Best Infra Overhead » ne touchera que les collègues qui travaillent dans les bureaux. C'est faux, beaucoup d'entre nous qui sommes sur le terrain risquons aussi de perdre notre poste. Moi, par exemple, c'est bien possible que je finisse chez NOA. » Deuxième témoignage : « De nombreux chefs ont adopté cette tactique: si tu les contraries, ils te menacent de t'envoyer chez NOA. Cette menace est de plus en

secrétaire syndical Urs Huber. A vrai dire, les inquiétudes exprimées durant les pauses sont également apparues durant l'assemblée. « Ils disent que seuls les ouvriers non productifs sont touchés par la réorganisation et qu'ils vont même créer cent nouveaux postes. C'est faux! Il y a des collègues à tous les étages qui perdent leur poste », a lancé le président central Christian Suter.

Salaire au mérite?

Si la réorganisation « Best Infra Overhead » concerne uniquement les employés de la Division Infrastructure, la réforme du système salarial « Total Compensation » ou

BONNE RETRAITE JEAN-MAURICE

Le président central Christian Suter a rendu un bel hommage au Valaisan Jean-Maurice Monay qui participait à sa dernière assemblée des délégués. Le veinard prendra cet été sa retraite. Chef de team IA (InnenAnlagen) de St-Maurice, Jean-Maurice Monay est une personnalité reconnue loin à la ronde aussi bien pour ses activités syndicales que pour ses compétences professionnelles dans le domaine pointu des installations de sécurité. « Un tout grand merci pour ton engagement syndical souvent critique mais toujours constructif », lui a lancé Christian Suter. Bonne et longue retraite, Jean-Maurice!



Jean-Maurice Monay.

AC



L'assemblée des délégués de la sous-fédération Travaux a surtout débattu sur le controversé projet de réorganisation des CFF « Best Infra Overhead ».

Assemblée des délégués de la sous-fédération du personnel technique (TS)

La démographie du personnel CFF

Aux CFF, 67 % des collaboratrices et des collaborateurs sont âgés de 41 ans et plus. La sous-fédération (TS) a frappé à la porte du chef du personnel du groupe, Markus Jordi, pour obtenir des informations au sujet de la stratégie retenue en matière de recrutement du personnel et du maintien de son application.

ront sévèrement touchés par l'évolution démographique d'ici 10 à 20 ans. La situation varie fortement d'un groupe professionnel à l'autre. Les CFF prennent très au sérieux le sujet dans le cadre de la stratégie des ressources humaines en mettant l'accent sur le recrutement et le développement du personnel, sur le système salarial et sur la stratégie en matière de santé. Il sera vraisemblablement toujours plus difficile de recruter de jeunes collaborateurs et collaboratrices susceptibles de satisfaire aux exigences en termes de santé.

La situation dans l'entreprise

Un savoir-faire important va disparaître inexorablement si l'entreprise ne parvient pas à stopper l'évolution démographique.

Les CFF seront sévèrement touchés d'ici 10 à 20 ans

Les 34 délégués attendent avec curiosité la présentation de la stratégie du personnel figurant à l'ordre du jour de l'assemblée des délégués, le 5 mai, à l'hôtel Astoria à Berne. La structure de l'effectif du personnel et des groupes professionnels est tout d'abord présentée. Il s'avère que l'âge moyen du personnel des CFF est actuellement de trois ans supérieur à celui de la population active en Suisse, toutes catégories professionnelles confondues. La structure d'âge se situe entre 37 et 60 ans chez les artisans et entre 41 et 62 ans dans les rangs du personnel ouvrier. Les CFF se-

Dans son exposé, Werner Schwarzer fait état de déclarations de nos supérieurs selon lesquelles nous aurions suffisamment de personnel. Si la quantité est suffisante, la qualité n'est hélas souvent pas au rendez-vous, les collaborateurs adéquats n'étant pas au bon endroit. Ces mêmes supérieurs oublient tout simplement qu'ils ont eux-mêmes engagé ces collaborateurs et qu'il est de leur devoir de les former pour répondre aux conditions du marché et de les faire progresser au plan professionnel. La conduite du personnel est basée sur des valeurs humaines, telles l'intégrité et l'estime de l'autre. L'estime témoignée au collaborateur qui met sa force de travail au service de l'entre-



Pour son assemblée des délégués, la sous-fédération TS a invité le chef du personnel CFF Markus Jordi (à droite).

« L'estime témoignée au collaborateur qui met sa force de travail au service de l'entreprise ne favorise pas seulement sa motivation, mais aussi la confiance qu'il accorde à ses supérieurs. »

Werner Schwarzer, président central TS

prise ne favorise pas seulement sa motivation, mais aussi la confiance qu'il accorde à ses supérieurs, souligne Werner Schwarzer. Le mode de direction des CFF est malheureusement trop axé sur une orientation entrepreneuriale. Oui, il déplore le manque de pondération, voire l'absence de l'aspect humain et, surtout, de compétences sociales. Cette déclaration est-elle vraiment pertinente? se demande-t-il. Oui, absolument. Il en veut pour preuve le fait que la « promotion et la préservation de la compétence du personnel sur le marché du travail et de la santé du personnel » ne figurent qu'au sixième rang dans la liste des sept priorités de l'orientation stratégique du groupe de ressources humaines. A l'évidence, il y a un déséquilibre entre l'orientation entrepreneuriale et l'orientation humaine.

Nous n'ignorons pas que

les exigences formulées à l'égard de notre employeur croissent constamment. Nous le respectons. La pression augmentant, qualité, coûts et prestations doivent être optimisés. Si les développements technologiques offrent de nouvelles possibilités, ils impliquent aussi formation, formation continue et aménagements de notre infrastructure. Il est temps que certains politiciens – et leur parti – comprennent que ces investissements ne sont pas réalisables sans argent.

Le peuple suisse l'a compris. Il soutient son chemin de fer. Les CFF jouissent d'un soutien unique au monde. Les collaborateurs s'identifient pleinement à leur chemin de fer. Et Werner Schwarzer de souligner que nous autres, collaboratrices et collaborateurs, sommes le bien le plus précieux de ce chemin de fer. A nous tous de veiller à ce qu'il en demeure ainsi en prenant soin de notre chemin de fer, de notre environnement et de notre avenir.

Les aspects financiers et les élections

Le caissier Kurt Wyss présente les comptes annuels et le budget 2010. Les délégués approuvent le rapport de la CG et remercient les personnes concernées de leur

important travail. Notre secrétaire Walter Abt a hélas dû abandonner immédiatement sa fonction, pour diverses raisons, avec effet au 30 avril. La commission centrale a tenu une séance extraordinaire le 4 mai, afin de régler la question en présence de la CG. La nouvelle composition de la commission centrale est présentée aux délégués. Stefan Meier a été élu 2^e vice-président, afin qu'un représentant de la manœuvre fasse à nouveau partie de la commission. Les délégués élisent le nouveau secrétaire en la personne de Urs Hofmann. Nous remercions ces collègues d'avoir accepté de s'impliquer et leur souhaitons plein succès dans leurs nouvelles tâches.

Les propositions

Le réalignement opéré à la commission centrale a impliqué une adaptation des statuts et du règlement des indemnités. Comme cela a été indiqué à plusieurs reprises dans les Infos TS, nous souhaitons supprimer les changements de tour avec demi-jour de congé qui sont prévus dans la réglementation spécifique de la durée du travail (BAR) à l'entretien préventif de RM. Les délégués approuvent la proposition et chargent le secrétariat SEV d'agender sans tarder des négociations et, en même temps, d'examiner le recours au tribunal arbitral.

Le service de presse SEV-TS/AC



Les délégués de la sous-fédération TS ont appris que l'âge moyen du personnel des CFF est actuellement de trois ans supérieur à l'âge moyen de la population active suisse.

La SBV et la VPV se sont rencontrées lors d'une première séance commune – ce n'est qu'un début

Les sous-fédérations SBV et VPV

La SBV et la VPV ont beaucoup de points communs – entre autres le fait que leurs membres travaillent pour la plupart dans des bureaux. Est-ce qu'une fusion serait une bonne chose ?

Depuis une année, soit le 18 mai 2009, les délégués des deux sous-fédérations ont discuté pour la première fois d'une collaboration étroite de leurs deux organisations – il n'est pas encore vraiment décidé de quoi cette coopération aura l'air. Mais on peut compter avec un échange d'idées régulier, l'élaboration et la représentation commune de revendications CCT, des projets communs... Finalement, la question de la fusion des deux sous-fédérations sera posée.

Les différences

Bien que la SBV et la VPV aient beaucoup de similitudes, beaucoup de différences subsistent pour des raisons historiques. Cela commence déjà par les structures: la « conférence des délégués » de la SBV s'appelle à la VPV « l'assemblée des délégués ». La SBV a un bureau de la conférence de direction et une conférence de direction dans laquelle sont représentées les 12 régions, dans lesquelles les membres sont répartis selon leur lieu de domicile. Quant à la VPV, elle est dirigée par le comité central et comporte 6 sections dans lesquelles les membres sont répartis selon leur lieu de travail.

Le pour et le contre

Beaucoup de raisons parlent en faveur d'un cheminement commun jusqu'à un possible « mariage », comme le président VPV Roland Schwager

s'est plu à appeler la fusion: cela donnerait naissance à la plus grande sous-fédération du personnel CFF actif (seules la VPT et la PV seraient plus grandes) où 6000 membres seraient organisés, ce qui lui donnerait un vrai poids lors des négociations. On pourrait s'attendre à une baisse des coûts due à une diminution des indemnités et à une professionnalisation de la direction de la nouvelle sous-fédération. Les membres – car c'est d'eux qu'il s'agit en fin de compte – auraient un interlocuteur unique et on pourrait leur apporter un plus grand soutien. La répartition des membres aujourd'hui parfois difficile entre les deux sous-fédérations serait facilitée. Beaucoup de gens travaillant dans l'administration s'identifient avec l'entreprise.

Ces points positifs sont contrebalancés par certaines conséquences négatives

d'une fusion: le comité SEV serait réduit, le sentiment d'appartenance dans la section pourrait en souffrir, cela

pourrait même signifier une perte de membres. Lors de la discussion, on a cependant eu le sentiment que beau-



Elisabeth Jacchini (SBV) et Roland Schwager (VPV, tout à droite) dirigent l'assemblée. Ils ont réfléchi à la possibilité d'une plus proche collaboration, voire plus. Ils étaient pou-

Assemblée des délégués de la sous-fédération du personnel de l'exploitation et de la vente

Divers projets des CFF continuent à inquiéter le personnel

Les points statutaires de l'ordre du jour sont connus comme n'étant pas très passionnants. Pourtant, ils contribuent aussi à rendre le syndicat vivant.

Durant la matinée, les délégués de la SBV, la sous-fédération du personnel de l'exploitation et de la vente, se sont concentrés sur les affaires internes à la sous-fédération. Alex Bringolf, président de la conférence des délé-

gués, a fait remarquer que le personnel de l'exploitation et de la vente n'allait pas au-devant d'une période calme et insouciance: « Divers projets des CFF nous inquiètent. » La présidente de la sous-fédération Elisabeth Jac-

chini s'est exprimée dans le même sens: « Nous n'avons actuellement pas beaucoup de raisons de rire. » Les divers changements et réorganisations amènent de l'insécurité, le personnel de vente est sous pression. Ce qui est positif par contre, c'est que les collaborateurs ont souvent de bonnes relations avec leurs supérieurs et qu'ils se sentent bien dans les teams.

Objectif 4000 membres

Au niveau des centres d'exploitation, la centralisation continue. Pour beaucoup, cela signifie un nouveau lieu de travail et des déplacements importants. CFF Cargo International, dont la création est en cours, a la mauvaise idée de vouloir se passer de CCT. Cela va bien avec la nouvelle tendance des CFF: le partenariat social en souffre. Les salaires, surtout ceux du personnel ouvrier mais aussi du personnel de la vente, constituent un

thème épineux. Cela devrait être une raison pour adhérer au syndicat. La présidente centrale espère atteindre 4000 membres dans la sous-fédération. La nouvelle section de la Police ferroviaire et celle de Securitrans qui a été ressuscitée pourraient bien contribuer à ce que cet objectif soit atteint.

Elections et vision d'avenir

Mathias Schmid a été élu en tant que membre remplaçant de la CG, Pierre Delalay en tant que membre remplaçant CCT pour le Valais, René Dürig en tant que délégué CCT pour la région Zurich et Sylvie Niklaus en tant que déléguée remplaçante CCT pour la région Zurich.

Elisabeth Jacchini a également fait un petit saut vers le futur, évoquant la conférence d'automne qui aura lieu à Ovornaz, avec une journée entière dédiée au thème « work-life balance ».

pa./mv



Alex Bringolf (à gauche), Elisabeth Jacchini (2^e depuis la droite) et Manfred Schaffer (à droite) ont pris congé (de g. à dr.) de Kurt Egloff, Ruth Schweizer et Clemens Cola.

V pourraient bien s'unir

Le coup de membres voit plus de chances que de risques. Beaucoup de questions restent ouvertes mais dans le

processus à venir, on aura l'occasion d'y répondre. Il était logique que les membres réunis dans l'assemblée

commune aux deux sous-fédérations se prononcent à l'unanimité (avec quelques abstentions) pour poursuivre les étapes proposées et compléter les bases déjà jetées. Une fusion ne peut pas se faire du jour au lendemain, la première date possible pour une réunion des deux sous-fédérations – qui n'est pas encore taillée dans la pierre – serait le 1^{er} janvier 2012. D'ici là, le rapprochement doit être renforcé avec prudence et persévérance à la fois. Au niveau de la direction syndicale, deux rencontres annuelles doivent avoir lieu, afin de soigner la collaboration. Des modèles d'organisation possibles à l'avenir seront développés. Concernant certaines questions syndicales, des manifestations communes peuvent déjà être organisées dans un avenir proche, et des prises de position communes peuvent être rédigées. Les prochaines as-

semblées des délégués peuvent être aussi menées ensemble, en partie du moins.

Au niveau des sections, une collaboration doit aussi avoir lieu dans la mesure du possible. Des manifestations communes sur des thèmes syndicaux comme la CCT ou Toco pourraient être organisées, mais aussi des assemblées de section communes ou d'autres actions afin de mieux se connaître.

Contacts déjà existants

Aujourd'hui déjà, le président VPV et la présidente SBV entretiennent des contacts cordiaux et réguliers. A Bâle, une communauté de travail a vu le jour, qui assure l'encadrement des membres du siège de Cargo à l'Elsässer-tor.

Le potentiel

La SBV et la VPV sont deux grandes sous-fédérations du SEV, mais elles couvrent un

La vice-présidente du SEV Barbara Spalinger a rendu visite à l'assemblée durant l'après-midi. Jetant un regard sur le projet de fusion, elle déclara, très pragmatique : « Faites-le si c'est utile, sinon laissez tomber ! » Nick Raduner a parlé du renouvellement de la CCT et du projet Toco. D'autres thèmes abordés étaient la mobilisation et la caisse de pensions.

secteur où le potentiel de recrutement est grand. Il faut utiliser ce potentiel. Dans l'administration, les gens employés sont généralement formés à l'extérieur du domaine des chemins de fer, il est de ce fait plus difficile de les atteindre. Il faudra encore prouver qu'une nouvelle sous-fédération pourrait obtenir de meilleurs résultats en matière de recrutement.

pan./mv



en, en tant que présidents des deux sous-fédérations qui, durant les mois à venir, se réunissent pour la première fois ensemble à une assemblée des délégués commune.

Assemblée des délégués de la sous-fédération du personnel de l'administration

CCT : un « développement » qui soulève beaucoup de questions

Les délégués de la VPV ont tenu leurs assises sous la présidence de Roland Schwager. Ils ont – comme de coutume au printemps – réglé tout d'abord les affaires statutaires.

Les délégués se sont ensuite penchés sur les sujets syndicaux. L'AD s'est pour la première fois déroulée en deux phases : le matin a été consacré aux sujets syndicaux. L'après-midi, les représentants de la VPV et de la SBV se sont réunis pour aborder ensemble la question d'une collaboration, voire d'une éventuelle fusion.

Une confirmation pour le comité

Les délégués ont approuvé le rapport annuel et les comptes annuels. Le comité central interprète cette approba-

tion comme une marque de confiance et la confirmation de la pertinence de la voie empruntée, soit une utilisation correcte des moyens financiers mis à disposition, une analyse critique des questions d'actualité au plan syndical, la présentation de l'opinion de la VPV au sein du SEV et la défense sans relâche des intérêts des membres.

Une nouvelle page d'accueil

René Zedi, président de la ZPV à Lucerne, a été élu comme représentant à la commission CCT-CFF. Markus Rügsegger (VPV NWCH) reprend le mandat vacant à la commission CCT de CFF Cargo et Verena Gämperli (VPV SG) remplace le membre sortant Marcel Rimer à la CG de la VPV. Les délégués ont en outre accepté la création d'une nouvelle page d'accueil VPV. Celle-ci s'inspire de la page d'accueil du SEV et de la SBV. Plate-

forme moderne, elle devrait permettre de communiquer dans les meilleurs délais avec les membres et favoriser le recrutement des membres.

Des problèmes brûlants

Les problèmes sur lesquels le syndicat doit se pencher sont nombreux. Le développement de la CCT, le nouveau système salarial et les développements prévus à Cargo figurent au premier plan des préoccupations des membres de la VPV. Des doutes ont été émis s'agissant de savoir si Toco apporte véritablement la transparence et l'équité souhaitée. Les délégués ont ressenti la manière d'agir des CFF pour le moins comme peu délicate : un an et demi de travaux préparatifs, puis la menace de davantage externaliser des tâches si les syndicats refusent ToCo. La façon unilatérale des CFF d'interpréter le partenariat social préoccupe les délégués et provoque de plus en plus de

résistance. Quant à savoir si le terme de « développement » est approprié pour qualifier le nouveau système salarial, il est permis d'en

douter. Les délégués craignent en effet qu'il s'agisse plutôt d'un projet de démantèlement.

Sh/pa



Une déléguée de la VPV attentive et impliquée.

Le 1^{er} Mai 2010

Syndicats très présents

Il est de bon ton dans les médias de minimiser l'importance des manifestations syndicales du 1^{er} Mai et de s'attarder sur les faits des casseurs. Les discours entendus aux quatre coins du pays se sont largement référés au slogan « Du boulot, des salaires et des rentes ».

Le slogan de l'Union syndicale suisse (USS) pour ce 1^{er} Mai 2010 a attiré des dizaines de milliers de personnes dans les rues de Suisse lors des douzaines de manifestations organisées à cette occasion. Et le message semble bien être passé. Seules deux ombres au tableau: le mauvais temps et les débordements de casseurs à Zurich. Ci-après quelques citations extraites de certains discours prononcés par des représentants de l'USS.

« L'offensive concertée dirigée contre l'Etat social que nous sommes en train de vivre aujourd'hui (...) fait passer à l'arrière-plan tout ce que la Suisse a jamais vécu à ce jour. Et cela, pas seulement avec les rentes du 2^e pilier, mais aussi avec l'assurance-chômage. Or c'est précisément les victimes de la crise financière, les chômeurs et les chômeuses, et toutes celles et tous ceux qui pourraient aussi le devenir, les jeunes et les moins jeunes,

qui devraient passer à la caisse à cause du démantèlement des prestations de l'assurance-chômage... »

Paul Rechsteiner, président de l'USS, Berne.

« Nous entendons souvent dire que, dans l'économie, « quand le bâtiment va, tout va ». Et dans nos vies, quand le travail va, tout va ? En tout cas, si le travail ne fait pas le bonheur, il y participe... Notre pays connaît l'un des plus forts taux de suicide de toute l'Europe. Il serait très étonnant qu'une partie d'entre eux ne soient pas liés aux pressions subies sur le marché du travail. Dans les années 1970, ce sont les ouvriers à la chaîne qui connaissaient un taux de suicide particulièrement élevé. Depuis les années 1990, toute l'industrie et les services sont concernés. Le suicide n'est pourtant pas une « mode », comme a osé le prétendre le PDG de France Télécom, et encore moins un problème individuel. C'est bel et bien l'organisation du travail qu'il faut dénoncer: les stratégies d'isolement, tout ce qui casse les solidarités entre collègues, ce qui favorise le chacun-pour-soi et la compétition entre les salariés. »

Jean-Claude Rennwald, vice-président de l'USS, membre du comité directeur d'Unia et conseiller national, La Chaux-de-Fonds.



A Berne, présence remarquée du SEV.

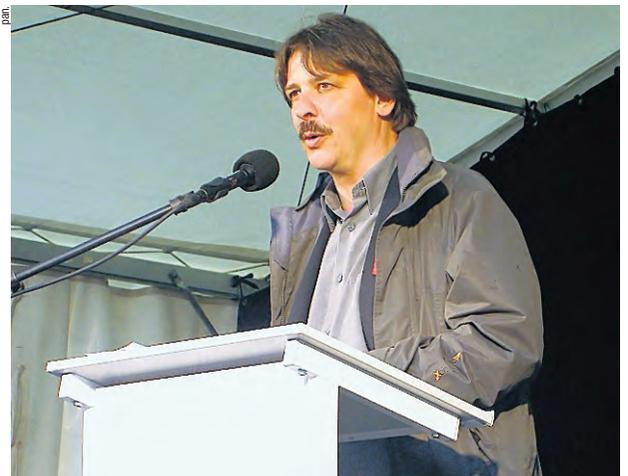
« La toute dernière proposition d'introduire un impôt sur les bonus est certes un premier signe indiquant que la colère du peuple contre les profiteurs et le lobby des banques commence lentement à traverser les murs épais du Palais fédéral. Mais ce que le Conseil fédéral vient de présenter n'est en réalité que le pire rideau de fumée dont le but est, une nouvelle fois, de mener le peuple par le bout du nez.

Si, par contre, on avait un vrai impôt sur les bonus et les bénéfices des profiteurs – un impôt avec de vraies dents –, cela rapporterait bien 2 milliards de francs. C'est beaucoup d'argent, de l'argent dont il est urgent que l'on fasse usage. Ou alors, comment, par exemple, une famille ayant un revenu moyen de 70 000 francs

peut-elle payer des primes de caisse-maladie et des loyers toujours plus élevés ? Si nous allions chercher chez les profiteurs des banques l'argent qui nous appartient, nous pourrions baisser les primes des caisses-maladie d'environ

chômeuses. Les personnes handicapées. Les jeunes... Cela, par exemple, en démontrant les assurances sociales.

Ce qu'on nous annonce: le démantèlement de l'AVS, le démantèlement de l'AI, le démantèlement de l'assu-



Paul Rechsteiner, président de l'USS.

POUR UNE MEILLEURE PROTECTION DES DÉLÉGUÉS SYNDICAUX

La fête du 1^{er} Mai Interjurassien (Jura et Jura bernois) s'est déroulée à Saignelégier en présence de 400 à 500 personnes.

Géraldine Savary, conseillère aux Etats PS (VD), dénonce le salaire et bonus de Brady Dougan, président du Crédit Suisse et ses 90 millions, soit les salaires cumulés de plusieurs années des 450 travailleurs présents à la manifestation. Marisa Pralong, déléguée syndicale Unia (GE), une militante de la base, dénonce l'achat d'habits de travail noirs imposés aux vendeuses de chez MANOR qui gagnent à peine 3720 francs ! Licenciée pour son combat. Le président du syndicat ssp région Jura, Juan Escribano, veut une meilleure protection des délégués syndicaux et une



De g. à dr.: Géraldine Savary, Juan Escribano, Marisa Pralong.

réelle reconnaissance sociale des salariés de la fonction publique.

JFM

10%, ou de plus de 1000 francs. Alors, celles et ceux qui, jour après jour, s'engagent dans leur entreprise mais doivent compter chaque franc qu'ils dépensent, profiteraient enfin un peu de ces énormes bénéfices des banques. »

Daniel Lampart, économiste en chef de l'USS, Aarau.

« Nous devons économiser. Les travailleurs et travailleuses. Les rentières et rentiers. Les chômeurs et les

rance-chômage – mais là, le référendum a été lancé; n'oubliez pas de le signer! – et le démantèlement de l'assurance-accident.

Démolir l'Etat social... Cela, nous ne le permettrons PAS! Nous nous battons pour l'empêcher. Nous nous battons contre le démantèlement de la sécurité sociale en lançant des référendums. Et nous gagnerons! »

Giorgio Tuti, vice-président de l'USS, président du SEV, Soleure.

Ewald Ackermann/AC

Sections

Lundi 17 mai
20 h
Restaurant du
Vignoble,
Peseux

■ **TN Neuchâtel**
Assemblée générale annuelle
du personnel des TN (sala-
rié(e)s des TN et retraité(e)s
des TN

Lors de cette assemblée, nous aurons
**l'intervention du conseiller
d'Etat M. Jean Studer** et ses prises
de positions au nom du Conseil d'Etat
neuchâtelois sur les thèmes suivants:
1) Extension de la convention collec-
tive de travail des entreprises de trans-
port du canton de Neuchâtel;
2) La fusion des entreprises de trans-
port TN - TRN;
3) Le conseil cantonal de sécurité « sé-
curité dans les transports publics ».
Cette intervention sera suivie d'un
mini-débat.
L'ordre du jour ordinaire suivra (ac-
ceptation des PV, rapport du prési-
dent, de la caissière et des vérificateurs
de comptes pour l'année 2009, re-
quêtes du personnel pour l'année
2011).
Dans l'attente de vous rencontrer
nombreux à cette assemblée, nos ami-
cales salutations.

Le comité SEV - VPT - TN

**Jeudi
20 mai**
17 h 30
Restaurant
de la Paille,
Delémont

■ **ZPV Jura**
Assemblée générale

Inscription pour le repas
auprès de Maurice Prongué,
tél. 076 329 06 92 ou au 051
281 68 48 jusqu'au 17 mai.

Tous les collègues libres ou en congé,
ainsi que les retraités, sont cordia-
lement invités à participer à cette as-
semblée. L'ordre du jour est affiché
dans les locaux de service.
L'assemblée sera suivie par l'apéritif et
le repas habituels.
Les époux, épouses et ami(e)s sont les
bienvenus.

Le comité

Jeudi 27 mai
20 h 15
Cabane de
l'Ecaille
(Promenade
Berthoud),
Yverdon

■ **VPT Nord vaudois**
Assemblée générale de
printemps

L'ordre du jour est affiché dans les lo-
caux de service. Collation à l'issue de
l'assemblée. Renseignements au 079
371 21 29.
Le comité compte sur la présence de
tous les membres disponibles.

Le secrétaire: J.-P. Baudat

**Mardi
1^{er} juin**
14 h
Secrétariat
central du
SEV
Steinerstr. 35
Berne

■ **Sections VPT services
ferroviaires**
Assemblée générale

Nous invitons cordialement tous nos
membres actifs dans une des quatre
entreprises de notre secteur, ainsi que
les retraités et les membres individuels
à participer à l'assemblée générale de
la section. Elle sera suivie d'un apéritif.
Pour des raisons d'organisation, nous
vous prions de vous annoncer au
président, C.F. Noto, au 0041 (0)79
461 05 37 ou par mail: c.f.noto@blue-
win.ch

Pour le comité: C. F. Noto

**Mardi
1^{er} juin**
19 h 30
Salle des
Vignerons du
Buffet de la
Gare
Lausanne

■ **SBV Ouest**
Assemblée générale
des membres

Le point fort de cette assemblée gé-
nérale de printemps sera la discussion sur
le projet du nouveau système salarial
ToCo. Quelles couleurs veut-on en-
core nous faire avaler? Invités: Nick
Raduner, secrétaire syndical SEV, spé-
cialiste des questions salariales, et
Patrick Rouvinez, de SEV Assurances,
Lausanne.
Participation libre à l'assemblée, ins-
cription pour le souper qui suivra
nécessaire au 024 441 85 70 ou
alainuldry@sunrise.ch ou mémo
u143741.
Venez nombreux!

Le comité

Retraités

Mardi 25 mai

■ **Amicale
des retraité-e-s
du Jura bernois
et
de Bienne romande**

Sortie

La sortie du mardi 25 mai 2010 se fera
à Prêles à la Buvette à partir de 14
heures. Veuillez vous annoncer auprès
de Marc Gilomen au 032 751 15 21
jusqu'au samedi 22 mai 2010. Pour
ceux qui viennent en train, Bienne dé-
part 13 h 52, changement à Ligerz,
Prêles arrivée 14 h 10.
A bientôt et au plaisir de vous revoir...
Votre dévoué serviteur.

Jacques

**Mercredi
26 mai**
14 h

Salle des
Cantons
Buffet de la
Gare
Lausanne

■ **PV Vaud**
Assemblée générale
de printemps

Ordre du jour statutaire avec des nou-
velles de l'assemblée des délégués PV
de Brigue et un secrétaire syndical
viendra nous apporter les derniers
tuyaux du SEV.
Venez nombreux car nous vous don-
nerons également des renseignements
sur la course officielle de la section.

Le comité

Jeudi 17 juin

■ **SEV-TPG retraité-e-s**

Sortie des jubilaires

La section SEV-TPG retraité-e-s, char-
gée d'organiser la sortie des jubilaires
du 17 juin, prie instamment les béné-
ficiaires qui ne l'ont pas encore fait de
renvoyer leur bulletin d'inscription en
leur possession dans les meilleurs dé-
lais. Aucune personne n'est inscrite
d'office.

*Marc-Henri Brélaz,
président*

Mardi 15 juin

■ **PV Fribourg
Course annuelle
à Stein am Rhein,
Schaffhouse**

Inscriptions: les inscrip-
tions doivent parvenir, **sans
faute, jusqu'au 11 juin**
2010, par téléphone auprès
du vice-président Franz Roh-
ner, tél. 026 493 2015, par
e-mail: franzrohner@blue-
win.ch, ou du caissier
Francis Lambert, tél. 026
322 2161 ou par e-mail:
francis.lambert@bluewin.ch

Horaires: Fribourg dép. 08 h 04 voie
3, Winterthour arr. 10 h 05 voie 4, dép.
10 h 12 voie 7, Stein am Rhein arr.
10 h 52. Tranfert à pied (environ 10
min) jusqu'à l'hôtel Adler, situé au
Rathausplatz.

Repas: Potage du jour – bœuf braisé,
garniture de légumes, gratin dauphi-
nois – dessert.

**Prix après participation de la
caisse: Fr. 28.-** qui seront encaissés
directement avec les boissons, par le
personnel de service.

Stein am Rhein dép. 13 h 30 du dé-
barcadère: en bateau, Schaffhouse arr.
14 h 45. Temps libre pour visiter le
Munot (débarcadère – gare environ 15
min. à pied).

Schaffhouse dép. 16 h 14 voie 3,
Winterthour arr. 16 h 42 voie 6B, dép.
16 h 58 voie 3, Fribourg arr. 18 h 54.
Chaque participant s'occupe de son
titre de transport: carte journalière ou
AG.

M. Kolly, secrétaire

Mardi 15 juin

■ **PV Neuchâtel**

**Croisière sur le lac des
Quatre-Cantons**

Pour s'inscrire, verser
40 francs (32 fr. avec AG
1^{re} classe) par personne au
compte postal 20 - 2193 - 2
(si possible par virement).
Délai: samedi 5 juin.

La Chaux-de-Fonds, dép. 7 h 42. Neu-
châtel arr. 8 h 19 / dép. 8 h 27. Chan-
gement à Zurich – Flüelen arr. 11 h 14.
Apéritif sur le quai. Repas en 1^{re} classe
à bord du bateau à vapeur, départ
12h. Menu: salade mêlée avec aman-
des grillées et tomates-cerises; steak
haché « Ennetbürger » avec pommes
purées et légumes; petite coupe de ce-
rises « Weggis » avec glace vanille; vin
rouge, eau minérale et café. Arrivée à
Lucerne 14 h 47. Départ du train 15 h
57, changement à Berne, Neuchâtel
arr. 18 h 27, La Chaux-de-Fonds arr.
19 h 16. Titres de transport: AG ou CJ.

Le comité

■ PV / Vaud

Sortie de printemps à Wohlen

La sortie de printemps de notre section s'est déroulée le 28 avril au-delà de la barrière de röstis, à Wohlen près de Berne. L'IC, dans une voiture à deux étages réservée à notre intention, nous amène à Berne en fin de matinée. Après une courte marche jusqu'à la gare postale, nous embarquons dans deux superbes cars postaux articulés qui nous déposent à 200 mètres de l'hôtel Kreuz, but de notre sortie.

L'apéritif, servi dans le magnifique parc de l'hôtel, à l'ombre d'arbres séculaires, nous permet de déguster d'agréables vins de la Côte. 12 h 30, il est temps de passer aux choses sérieuses; les tables fleuries dressées dans la superbe salle à manger nous accueillent pour le repas, constituant une découverte pour de nombreux participants: le Bernerplatte; deux services composés de choucroute, de haricots, de jambon, de lard, de saucisson et

même d'un os à moelle, réjouissent nos papilles; dessert et café terminent agréablement ce repas, toujours arrosé par du La Côte.

Après avoir paressé encore quelque temps dans le parc, il a bien fallu penser au retour par le même chemin.

Tout a été parfait, le transport, le repas, le beau temps, l'accueil... Seule ombre au tableau, la faible participation, 90 personnes. Dès lors, il convient de bien réfléchir s'il est souhaitable d'organiser deux sorties par année. A vous chers membres de vous décider; le comité attend vos propositions ou mieux, si vous êtes satisfaits, faites de la propagande auprès de vos amis.

Le GO: Bébert

P.-S.: Nous adressons nos vœux les meilleurs pour un complet rétablissement à Daniel, victime d'un malaise durant le repas.

■ PV Neuchâtel

Belle ambiance à la sortie pédestre

Le soleil brillait pour notre sortie pédestre le 29 avril 2010. Après le trajet en train et en bus jusqu'à Vinelz, la promenade à travers champs et forêts jusqu'à Hagneck nous a permis à tous d'admirer de superbes points de vue sur le lac de Biemme, de l'île St-Pierre et de la rive nord du lac. Le ravitaillement rituel fut apprécié à proximité du

barrage de Hagneck. Les non-marcheurs nous ont rejoints pour le dîner. L'après-midi, pour digérer, promenade jusqu'à Täuffelen. Il faisait chaud... Retour en train via Biemme.

Le comité remercie tous les participants pour leur présence et la bonne ambiance qui a régné toute la journée.

Le secrétaire: M. Quartier

■ PV Biel/Bienne

Des invités de marque à l'assemblée des membres à Biemme

Le président du SEV Giorgio Tuti et le président central PV Ricardo Loretan parmi nous.

Le 25 mars 2010, 85 membres se sont retrouvés au restaurant Romand à Biemme. L'ordre du jour statutaire fut rapidement liquidé. Heinz Lüthi et Ruedi Flückiger prendront part à l'assemblée des délégués PV à Brigue. La cotisation 2010 reste la même. Du 30 septembre 2009 au 1^{er} février 2010, le nombre de nos membres a diminué de 26. Notre section comptait, au 1^{er} février 2010, 810 membres. Durant cette même période, 21 membres sont décédés. Pour honorer la mémoire des défunts, le Chœur d'hommes a interprété deux chants.

Giorgio Tuti nous a informés sur les points brûlants du SEV, sur les activités politiques du Parlement et du Conseil fédéral. L'ambiance au Conseil fédéral et au Parlement est troublée par la crise économique actuelle. L'état social (AVS, AI et l'assurance-chômage) est régulièrement amoindri et les conséquences retombent toujours sur le dos des travailleurs. Le Conseil fédéral a enfin sorti un projet d'assainissement de la Caisse de pensions CFF qui prévoit une contribution d'environ 1,4 milliard. Le Parlement a le dernier mot. CFF Cargo doit mieux s'intégrer dans le trafic



Le président Samuel Bürki remet un présent à Ricardo Loretan.

international avec HUPAC. L'infrastructure des CFF touche à ses limites. Du trafic supplémentaire demande plus d'espace dans les gares et dans les trains ainsi que plus d'entretien. Les coûts annuels supplémentaires ont été publiés par l'OFT et les CFF. Sur le plan financier, la Confédération a une énorme tâche pour trouver la bonne solution. La perte des membres du SEV a pu être stabilisée pour la première fois l'année dernière et le nombre des membres actifs est à nouveau en augmentation. Avec reconnaissance, nous constatons que les pensionnés sont à nouveau reconnus par la haute direction des CFF. Depuis peu, chaque pensionné reçoit le Courrier CFF gratuitement à la maison.

Ricardo Loretan, président central PV, est heureux d'être parmi nous et de pouvoir se présenter pour la première fois à Biemme. Son allocation s'est limitée aux désirs des pensionnés. Les facilités de transport furent un thème

ainsi que la reconnaissance des pensionnés par la direction des CFF. Cette dernière voudrait créer 12 régions pour les pensionnés dans lesquelles des rencontres régionales pourraient être organisées.

De nombreuses questions ont été posées par nos membres à nos deux orateurs et ils ont toujours répondu avec compétence. Samuel Bürki, notre président de section, a remercié les deux orateurs.

Pour terminer, des remerciements ont été adressés au Chœur d'hommes pour ses productions et à tous les membres pour l'intérêt qu'ils ont porté à cette très intéressante assemblée. Elle a été close à 16 h 50.

Ne pas oublier: la course de PV Biel-Bienne a lieu le mercredi 18 août 2010 sous la conduite de Paulet Rohrer. Destination: Emmental/lac des Quatre-Cantons. Inscription par versement à Heinz Lüthi, notre caissier.

Ruedi Flückiger/trad. J.-C. Amiet

■ USSC Badminton – Tournoi international des Quatre-Nations

Eyjafjallajökull a perturbé le tournoi

L'équipe suisse des chemionots badmintoniens (photo) est sortie troisième derrière l'Allemagne et la Pologne au tournoi des Quatre-Nations qui s'est déroulé le 24 avril à Gera en Allemagne. A cause des cendres lancées par le volcan islandais, l'équipe d'Angleterre n'a pas pu faire le déplacement. Les championnats suisses de badminton se dérouleront les 19 et 20 juin à Brigue. www.ussc.ch



DÉCÈS

Chatagny Armand, chef de district retraité, Cottens (FR), décédé le 25 avril dans sa 77^e année. Membre PV Fribourg.

Darbellay Jeanine, veuve de Camille, décédée le 21 avril dans sa 88^e année. Membre PV Valais.

Durussel Georges, mécanicien de train retraité, Nyon, décédé le 17 avril dans sa 87^e année. Membre VPT Nyon-St-Cergue-Morez.

Gillard Marcel, chef de train retraité, Nidau, décédé le 25 avril dans sa 82^e année. Membre PV Biel-Bienne.

Germanier Marguerite, cuisinière titulaire retraitée, décédée le 13 mars dans sa 69^e année. Membre PV Valais.

Roserens Georges, conducteur tracteur s-R retraité, décédé le 25 avril dans sa 94^e année. Membre PV Valais.

Roulet Arsène, contrôleur matériel roulant retraité, Yverdon-les-Bains, décédé le 4 mai dans sa 86^e année. Membre PV Vaud.

Salamin Lucie, veuve de René, décédée le 10 avril dans sa 98^e année. Membre PV Valais.

Sudan Nicole, veuve de Michel, décédée le 23 mars dans sa 66^e année. Membre PV Genève.

Valais

Cours pour les migrants

Michèle Schubbach Constantin est responsable du Cours d'acquisitions de base de l'OSEO Valais. Cette formation aide des personnes non francophones à retrouver un emploi.

« Des personnes d'une dizaine de nationalités fréquentent nos cours. Cela me permet d'être en contact avec de nombreuses cultures. » Michèle Schubbach Constantin est responsable du Cours d'acquisitions de base (CAB) de l'OSEO Valais. Aujourd'hui âgée de 45 ans, cette mère de trois enfants est née à Bramois, près de Sion; elle y a presque toujours vécu.

Engagée auprès des exclus

Son parcours est pourtant marqué par d'innombrables rencontres avec d'autres cul-

» Souvent, nos participants allaient se présenter chez un patron en compagnie d'une connaissance capable de s'exprimer en français. Grâce au cours, ils deviennent plus autonomes et disposent d'une plus grande confiance en eux. »

tures. En Argentine, tout d'abord. Fraîchement diplômée en pédagogie curative, et au bénéfice d'une première expérience professionnelle dans une institution valaisanne pour jeunes en difficulté, Michèle Schubbach Constantin quitte la Suisse en 1991, à l'âge de 26 ans. Elle travaille près de deux ans en Argentine pour une petite

ONG, avec des enfants de la rue. Son activité comporte également des visites en prison, où elle côtoie, entre autres, des immigrés qui ont sombré dans la criminalité. « Cette expérience à l'étranger m'a énormément apporté. Elle a renforcé mon désir de m'engager auprès des personnes exclues. »

De retour en Suisse, Michèle Schubbach Constantin travaille dans une institution œuvrant à la réinsertion de jeunes en rupture, parallèlement à des études à l'Institut universitaire d'études du développement (IUED). En 1996, elle est engagée par l'OSEO Valais pour mettre sur pied le Cours d'acquisitions de base (voir encadré ci-dessous).

Donner confiance aux personnes migrantes

Ce cours est fréquenté par des personnes migrantes peu qualifiées, qui ont travaillé dans des secteurs comme l'agriculture, l'hôtellerie, la

construction, ou encore la vente. « Parmi les participants, on compte 80 à 90% de femmes, relève Michèle Schubbach Constantin. La plupart d'entre elles ont manqué de contacts avec le monde extérieur. De plus, lors de leurs emplois précédents, elles ont rarement eu l'occasion d'utiliser le français. » Il leur serait en outre



Michèle Schubbach Constantin s'efforce de renforcer l'autonomie des participantes et participants aux cours OSEO.

très difficile de changer de domaine d'activité, vu leur absence quasi totale de formation.

La priorité du cours réside, dès lors, dans l'apprentissage du français. « Souvent, nos participants allaient se présenter chez un patron en compagnie d'une connaissance capable de s'exprimer en français. Grâce au cours, ils deviennent plus auto-

» Aider des personnes migrantes à trouver une place ici me procure toujours une grande satisfaction. »

nomes et disposent d'une plus grande confiance en eux. » Et ont plus de chances de décrocher un emploi.

Michèle Schubbach Constantin et son équipe s'efforcent de « toujours adapter le cours aux besoins des participants ». L'enseignement assisté par ordinateur a ainsi été introduit. « Être capable de consulter des annonces sur Internet, disposer d'un curriculum vitae, tout cela constitue un atout important », relève-t-elle. Le cours dispense également des notions d'économie et de géographie.

Transmettre certaines valeurs

Après quatorze ans à l'OSEO Valais, notre interlocutrice témoigne toujours du même enthousiasme: « J'ai la chance de pouvoir côtoyer des cultures différentes. Aider des personnes migrantes à trouver une place ici me procure toujours une grande satisfaction. » En dehors de son activité professionnelle, Michèle Schubbach Constantin

consacre beaucoup de temps à sa famille. Son mari travaille lui aussi à l'OSEO Valais, comme responsable du Semestre de motivation. Il a auparavant été actif au Tchad auprès de jeunes, de 1989 à 1992. Tous deux travaillent à temps partiel et se partagent les tâches ménagères et éducatives. Ils tiennent à ce que leurs trois enfants, âgés de 9, 7 et 4 ans, prennent conscience « qu'il existe des réalités et des cultures différentes ». A l'autre bout du monde, mais aussi en Valais.

Alexandre Mariéthoz/OSEO

L'OSEO LANCE DEUX JEUX AUTOUR DE LA COUPE DU MONDE

Afin d'entretenir la fièvre du sport, l'OSEO a organisé un jeu de pronostics en ligne. Chacun-e pourra créer sa propre équipe de pronostics, avec ses ami-e-s, et tenter de prédire le résultat des différents matchs. L'OSEO tiendra à jour un classement individuel et un classement par équipe. Les meilleures joueuses et joueurs gagneront une radio en fil métallique, issue d'un projet de réinsertion pour chômeurs en Afrique du Sud.

L'OSEO lancera par ailleurs un « don par but marqué », afin que le sport ne fasse pas oublier les problèmes de pauvreté. Le principe est simple: vous versez un certain montant pour chaque but inscrit par votre équipe favorite. Si vous décidez par exemple de donner dix francs pour chaque réussite du Cameroun, et que cette équipe marque six fois durant le tournoi, vous verserez un don de 60 francs à un projet



de l'OSEO contre l'exploitation. Il va de soi que les dons seront aussi acceptés si votre équipe fétiche devait quitter le Mondial sans inscrire le moindre but; des dons plus généreux que prévu seront également les bienvenus, à supposer par exemple que votre formation favorite ne trouve qu'une ou deux fois le chemin des filets.

www.oseo.ch

Le SEV soutient l'OSEO

L'OSEO (Œuvre suisse d'entraide ouvrière) a été fondée en 1936 par l'Union syndicale suisse et le Parti socialiste suisse qui sont ses « parrains ». De nombreuses unions syndicales, dont le SEV, la soutiennent également. L'OSEO travaille régulièrement en collaboration avec des syndicats.

COURS DE LANGUE ET STAGES EN ENTREPRISE

Le Cours d'acquisitions de base (CAB) est une mesure qui allie des cours de français, de calcul et d'informations, ainsi que des stages en entreprise. Le CAB s'adresse aux personnes au chômage, non francophones, pas ou peu qualifiées. Il dure quatre mois. Durant le cours, les participants améliorent leur expression orale et écrite en français, leur utilisation du calcul, ainsi que leurs compétences en recherche d'emploi. Les participants peuvent débiter ce programme à tout moment. L'OSEO Valais est certifiée eduQua pour l'ensemble de ses formations.

www.oseo-vs.ch

PRESTATIONS SEV

Exercer une activité dans les transports publics recèle bien des dangers. Une fausse manœuvre peut engendrer de graves conséquences. Des problèmes liés aux conditions d'engagement peuvent également surgir.

Assistance judiciaire professionnelle

Dans un tel contexte, il est primordial de bénéficier d'une assistance judiciaire professionnelle SEV et de ce fait, d'un droit de consultation juridique auprès d'un avocat-conseil spécialisé dans le domaine des litiges relevant du droit du travail. Le SEV collabore avec une cinquantaine d'avocats renommés, répartis sur l'ensemble du territoire national.

Assurance protection juridique privée et circulation

En outre, le SEV propose à ses membres – en collaboration avec Coop protection juridique – une assurance protection juridique privée et circulation. Contrairement à l'assistance judiciaire professionnelle, cette assurance facultative n'est pas comprise dans la cotisation de base SEV.

Pour en savoir plus :
www.sev-online.ch

arPip

Association des
représentants
du personnel dans les
institutions
de prévoyance

A l'issue de notre

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

le jeudi 17 juin 2010, à 18 h30
Buffet de la Gare, Lausanne

Toutes les personnes intéressées sont invitées à entendre et débattre avec Monsieur **Meinrad PITTET**, président du Groupe Pittet, sociétés spécialisées dans le conseil en assurances et prévoyance professionnelle, et expert senior, sur le thème :

Les différents taux de la LPP et leurs enjeux

Taux d'intérêt minimal,
taux de bonification,
taux de rendement,
taux de performance,
taux d'intérêt technique,
taux de conversion ainsi que le
taux ou degré de couverture.

La formation, ça muscle !

**SEV****COMMENT ÉCRIRE
DANS LE
JOURNAL ?****Rédaction de rapports pour *contact.sev***

Les participant-e-s apprennent de quelle manière est construit un article de journal, ce qui le rend intéressant et agréable à lire, et quels sont les besoins particuliers de la presse syndicale SEV (longueur, format, contacts avec la rédaction).

Sur la base d'exemples apportés par les participants et tirés du journal, les critères et formes journalistiques sont exercés et enseignés. Les connaissances apprises sont approfondies dans de petits exercices pratiques.

Public-cible: personnes des sections, des sous-fédérations et des organisations internes qui rédigent (ou désirent rédiger) des articles sur la vie syndicale.

Intervenante: Henriette Schaffter, journaliste *contact.sev*

Date du cours: mardi 29 juin.

Lieu du cours: secrétariat régional SEV, Lausanne.

Frais de cours membre SEV: gratuit.

Frais de cours non-membre: 250 francs.

Renseignements: 031 357 57 57.

Inscriptions: www.sev-online.ch

vpt.**CAMPAGNE DE RECRUTEMENT**

Jusqu'au 30 septembre 2010, la VPT organise une campagne de recrutement!

- Pour le recrutement de **4 membres** pendant une année = une nuit pour une personne à l'hôtel Brenscino à Brissago.
- Pour le recrutement de **7 membres** pendant une année = une nuit en chambre double pour deux personnes à l'hôtel Brenscino à Brissago.
- Pour le recrutement de **10 membres** pendant une année = deux nuits pour deux personnes à l'hôtel Brenscino à Brissago.

Si souhaité, les bons pour l'hôtel peuvent être échangés contre des chèques Reka. Si vous avez des questions concernant cette campagne de recrutement, veuillez vous adresser au responsable du recrutement de la VPT, e-mail: martin.ritschard@vpt-online.ch / téléphone 079 782 09 77.

JungfrauPark
Interlaken

**Spécial pour
cheminot**

valable jusqu'à la fin de
Jun 2010

Achetez deux billets pour la journée, vous
dégager cette annonce et de payer un seul!

2 pour 1

Dans tous le temps mérite une visite!

www.jungfrau-park.ch / 033 827 57 57

**Planification
d'emploi de personnel**

Planification mensuelle et en
même temps:

- Contrôle LDT / OLDT
- Temps, suppléments de temps
- Décompte des indemnités
- Décompte travaux exécutés
- beaucoup d'autres possibilités

Optimisé pour les transports
publics et des entreprises
travaillant par équipes sur 24 h.

Intéressé? Veuillez nous appeler!

BitRail GmbH

Moving bits the right way®

Telefon 043 455 5151

www.bitrail.ch

IMPRESSUM

contact.sev est le journal du Syndicat du personnel des transports et paraît toutes les deux semaines.

ISSN 1662-8462

Editeur: SEV, www.sev-online.ch

Rédaction: Peter Moor (rédacteur en chef), Peter Anliker, Alberto Cherubini, Anita Engimann, Beatrice Fankhauser, Markus Fischer, Pietro Gianolli, Hélène Koch, Henriette Schaffter

Adresse de la rédaction: *contact.sev*, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6; contact@sev-online.ch; téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58

Abonnements et changements d'adresse: Division administrative SEV, case postale, 3000 Berne 6; info@sev-online.ch.
Abonnement annuel (pour non-membres): CHF 40.–

Announces: Kretz AG, General Wille-Strasse 147, 8706 Feldmeilen, téléphone 044 925 50 60, fax 044 925 50 77, kontakt.annoncen@kretzag.ch, www.kretzag.ch

Préresse: AZ Medien, Aarau; www.azmedien.ch

Imprimerie: Mittelland Zeitungsdruck AG, SOLPRINT, Subingen (une entreprise du groupe AZ Medien AG)

La prochaine édition de *contact.sev* paraîtra le 27 mai. Le délai rédactionnel pour l'agenda et les annonces est fixé au 20 mai à 10 h

Angle droit

Il a fallu attendre que le Tribunal fédéral rende justice

Un exemple tiré de la pratique de la protection juridique du SEV montre à quel point il est parfois essentiel de défendre ses droits avec ténacité (et avec un soutien professionnel).

Agé de 40 ans, T. est maître d'hôtel dans une entreprise de restauration ferroviaire. Il éprouve des douleurs croissantes dans la main gauche et doit être opéré. T. en informe son employeur en temps voulu. A sa sortie de l'hôpital, il envoie un certificat médical, qui atteste d'une incapacité de travail complète de 3 à 4 mois. Avec sa main opérée, il ne pourrait pas faire le service, ni se tenir dans le train.

Au cours du 3^e mois d'incapacité de travail, l'employeur téléphone à T. chez lui et constate ainsi que ce-

lui-ci se trouve en Croatie, son pays natal (il a eu des affaires privées à régler, mais cela n'a en aucune façon entravé le processus de guérison). Suite à cela, l'employeur l'invite par écrit à un entretien. Là, T. apporte un autre certificat médical. Par la suite il présente plusieurs autres certificats médicaux (l'incapacité de travail dure finalement 10 mois). Au cours du 5^e mois, l'entreprise licencie T., qui se tourne alors vers le service de protection juridique du SEV.

Motivations changeantes

Le litige porte d'abord sur le salaire et les vacances dues jusqu'au terme du licenciement. Un accord extra-judiciaire est conclu (le licenciement en lui-même était fondé, car les 90 jours de délai d'attente étaient déjà

écoulés). Cependant, l'entreprise cherche sa « revanche », en indiquant à l'assurance chômage que le licenciement résulte du fait que T. n'a pas rempli son devoir d'information. Une rupture des rapports de confiance: tel est le discours qui apparaît dans l'exposé écrit exigé par le SEV sur les motifs de ce licenciement. C'est en réalité la prolongation peu claire de la durée de l'incapacité de travail qui en serait la vraie raison. La prise de position destinée à l'assurance chômage tombe cependant exactement en même temps que la phase de querelle sur le salaire.

L'assurance chômage cantonale reprend les arguments de l'employeur et prononce à l'encontre de T. 21 jours pour chômage par sa propre faute. L'instance de recours confirme le délai de carence, mais

le tribunal administratif cantonal la réduit à 12 jours. L'avocat mandaté par le SEV est convaincu que T. n'a commis aucune faute et attaque ce jugement devant le Tribunal fédéral. Il en va de la notion de faute de l'employé pour mettre fin à la dureté des pratiques cantonales en la matière.

Pas de devoir d'information supplémentaire

Le Tribunal fédéral suit entièrement ses arguments. Si un employé est décrit comme en incapacité de travail pour au moins trois mois, il n'a pas la responsabilité de renseigner son employeur. La présentation en temps voulu des certificats médicaux remplit aussi les autres devoirs d'information. Dans son jugement, le Tribunal fédéral établit clairement que « l'employé n'a aucun devoir

d'informer en permanence sur son état de santé et son rétablissement, ni par contrat, ni dans la loi ». Il précise cependant à ce sujet qu'il est possible d'inclure dans un contrat de travail des règles supplémentaires sur le devoir d'annonce durant une maladie. Ce n'est pas le cas dans cette entreprise. Aucune faute ne peut donc être retenue contre T. concernant la perte de son emploi et en conséquence, aucun jour d'indemnité ne doit être supprimé. Qu'est-ce que cela signifie? Qui a fourni un certificat médical n'a pas à se présenter ensuite chez son employeur durant cette période. Celui-ci a cependant le droit de demander comment ça va. Et qui est licencié à cause d'une maladie qui se prolonge ne doit pas accepter que la caisse de chômage lui retire des indemnités.

Protection juridique SEV/hk

Es-tu membre SEV ?

Un de tes collègues n'est pas encore membre ?

80 % des employés des transports publics sont membres d'un syndicat – rejoignez tous le SEV !
Si tu convaincs un collègue d'entrer au SEV, tu reçois une prime de recrutement de 50 francs.

Nos arguments ?

Le SEV se bat pour:

- des salaires avec lesquels nous pouvons vivre correctement;
- des temps de travail qui nous laissent le temps de vivre;
- des conventions collectives de travail (CCT), qui réglementent nos conditions de travail;
- et beaucoup plus encore...

Une chose est sûre:

**plus un syndicat a de membres, plus il est fort !
Et donc meilleures sont les conditions de travail de la branche !**



- J'adhère au SEV et je reçois automatiquement un abonnement à *contact.sev*.
- Je m'abonne à *contact.sev* au prix de 40 francs par année.
- Je souhaite profiter d'un abonnement à l'essai (6 éditions).

Nom/Prénom:	Recruté par:
Rue/Numéro:	Nom/Prénom:
NP/Localité:	Adresse:
Tél. (prof.):	Localité:
Tél. (privé):	Tél.:
Date/Signature	

Envoyer à: SEV, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6, ou faxer au 031 357 57 58 (ou envoyer les informations nécessaires par mail à christian.cuenoud@sev-online.ch).
Nous prendrons contact avec toi! Merci de ton intérêt! D'autres questions? info@sev-online.ch ou www.sev-online.ch

Veux-tu recevoir ton propre *contact.sev* ?

Si tu deviens membre, tu recevras automatiquement le journal, car l'abonnement est compris dans la cotisation.

Mais les collègues d'autres domaines de travail et d'autres syndicats peuvent également s'abonner à *contact.sev*. L'abonnement annuel coûte 40 francs.

Ou veux-tu tout d'abord profiter d'un abonnement d'essai ?

Tu peux ainsi recevoir gratuitement 6 éditions de *contact.sev*, afin de te faire une idée précise de notre journal.

SAISIS TA CHANCE !!!
en exclusivité, une montre SEV pour chaque nouveau membre recruté
 Oui je souhaite recevoir en récompense une montre SEV !

Sur l'eau avec la compagnie de navigation Untersee und Rhein (URh) de Stein am Rhein sur la presqu'île de Hori et retour à pied

Nature et culture à Untersee et Stein am Rhein

Beat Joss (63 ans), capitaine de la compagnie URh, nous recommande une excursion à Stein am Rhein, dans le canton de Schaffhouse, et ses environs.

La petite ville médiévale est atteignable par exemple de Winterthur avec le RER 29 (départ 09.12, arrivée 09.52) ou de Frauenfeld avec le bus (gare dès 09.58, arrivée 10.27). Nous traversons le pont qui enjambe le Rhin et avons encore un peu de temps à disposition pour visiter quelques belles maisons patriciennes avec leurs encorbellements et leurs façades peintes avant d'embarquer à

11.15 à bord du bateau de la compagnie URh (Schweizerische Schifffahrtsgesellschaft Untersee und



Rhein AG) en direction de Constance. En chemin, le Rhin se fond peu à peu dans l'Untersee. Une petite heure plus tard, nous atteignons Gaienhofen sur la rive allemande. De là, nous entamons une marche d'environ 3 heures à travers une ceinture d'arbres fruitiers à mi-hauteur du Schiener Berg pour retourner à Stein am Rhein. Plusieurs auberges parsèment le parcours, par exemple le Kehlhof à Hem-

menhofen. Le poète et écrivain allemand Hermann Hesse a vécu à Gaienhofen de 1904 à 1912. Sa première demeure est rattachée au Musée Hermann-Hesse-Höri (ouvert les mardis à dimanches de 10 à 17 heures de la mi-mars à la fin octobre) qui héberge aussi des œuvres d'artistes qui se sont réfugiés sur la presqu'île de Hori durant la période sombre du national-socialisme. Le château privé Marbach près de

Hemmenhofen a appartenu au «maréchal de l'air» Göring qui y cachait des œuvres volées. Il est aujourd'hui la possession de la Fondation Jacob (resp. Kraft Foods). Arrivés à Stein am Rhein, il nous reste peu de temps pour visiter le cloître St-Georges, le musée Lindwurm qui nous renvoie à l'art de l'habitat bourgeois du 19^e siècle, ou encore le château de Hohenklingen qui domine la ville. Le mieux serait bien sûr de

passer une nuit dans la région – voir www.steinamrhein.ch (rubrique Tourismus) ou www.tourismus-untersee.de.

Le jour suivant, il serait par exemple possible de parcourir en 2½ heures la promenade longeant le Rhin via Hemishofen à destination de Diessenhofen (avec le pont ferroviaire construit par Gustave Eiffel – voir www.etzwilen-singen.ch) et de là prendre le train ou le bateau. *FJ/p*



Beat Joss

PELLET PIOCHE : TANDIS QUE LES RAPACES ACCUMULENT LES BONUS, LE POUVOIR D'ACHAT DES OUVRIERS ET DES RENTIERS DIMINUE.



IL Y A 50 ANS

Vingt fois le tour du monde

A une époque où tous les records sportifs sont montés en épingle, il faut songer à ceux qui, accomplissant régulièrement leur besogne quotidienne, accumulent eux aussi les records. C'est le cas, notamment, de ce facteur italien – à l'image de bien d'autres de chez nous aussi – qui, sans quitter sa Sardaigne natale, a parcouru à bicyclette, en vingt-sept ans d'activité, 590 000 kilomètres. Tel est le record battu par un facteur d'Arborea, commune d'environ 4000 habitants, dans la province de Cagliari. Quand il fera valoir, dans une dizaine d'années, ses droits à la retraite, ce brave facteur aura parcouru une distance correspondant à environ vingt fois le tour de la Terre.

Le Cheminot, le 13 mai 1960.

Gilbert D'Alessandro a participé au 5^e Forum européen des transports urbains

Syndicalisme et développement durable doivent faire bon ménage

Le 5^e Forum européen des transports urbains s'est déroulé à Paris. Les discussions autour du thème « Développement durable et responsabilité sociale des entreprises de transports publics urbains » ont donné des idées à Gilbert D'Alessandro, président de la section VPT TPF urbains et membre du comité SEV.

Le 5^e Forum européen des transports urbains s'est déroulé du 3 au 5 février à Paris. Il a réuni quelque 180 syndicalistes en provenance d'une demi-douzaine de pays. La délégation suisse était composée de sept membres de la branche VPT Bus-Gatu. Ce sont les collègues de la RATP qui ont organisé ce cinquième Forum européen. Une organisation qui a impressionné tous les participants, Gilbert D'Alessandro en premier.

Comment expliques-tu que les collègues de la RATP aient réussi à donner une telle envergure à ce Forum ?

C'est plus précisément le comité d'entreprise de la RATP qui a organisé le Forum. Ce comité dispose de moyens financiers conséquents. Parmi ses activités,

outre la défense et la promotion des droits des travailleurs, il a la responsabilité de gérer les restaurants et les maisons de vacances de l'entreprise parisienne. Il anime toutes sortes de loisirs – sports, voyages, formation – pour les agents de la RATP. Pour effectuer toutes ces tâches, il dispose de 2,3% de toute la masse salariale. Quand on sait que plus de 40 000 personnes travaillent à la RATP, ce n'est pas difficile de comprendre que ce comité d'entreprise dispose de moyens qui ne sont pas comparables aux nôtres ici en Suisse.

Quel est l'intérêt d'un Forum européen des transports urbains ?

C'est l'occasion pour nous, syndicalistes de terrain, d'échanger nos préoccupations avec des collègues d'autres pays. Ces échanges se font dans le cadre du Forum, mais aussi lors des pauses. Il y a une camaraderie qui s'installe entre nous. Tous ces échanges font qu'il y a des idées à prendre pour notre travail syndical.

Quel a été le point fort de ce 5^e Forum ?

Les débats autour du thème « Développement durable et responsabilité sociale des entreprises de transports publics urbains » m'ont fait prendre conscience que nous autres syndicalistes

des transports publics urbains, devons mieux prendre en compte les enjeux écologiques. Ce n'est pas seulement aux entreprises de trouver des solutions pour ménager l'environnement. Le personnel des transports publics a aussi son mot à dire.

Veux-tu dire que le SEV est en retard en matière de protection de l'environnement ?

Notre syndicat est fortement engagé pour le développement du rail; de fait, il œuvre directement pour la protection de l'environnement. Mais pour les transports publics urbains, je ne sens pas encore de prise de conscience en faveur du développement durable. D'une manière générale, je pense effectivement que les syndicats devraient davantage prendre en compte la protection de l'environnement.

Concrètement, comment cet engagement devrait se faire ?

Pour les transports publics urbains, nous devrions davantage intervenir auprès des pouvoirs publics pour les inciter à limiter le trafic privé à l'intérieur des villes et des agglomérations. Il faut que les collectivités publiques s'engagent plus fortement, qu'elles récompensent les entreprises vertueuses. Pour attirer davantage de voyageurs, nous devrions demander aux entreprises de pratiquer une

tarification sociale, pour les étudiants, retraités et chômeurs. Ces mêmes entreprises devraient davantage s'orienter vers le développement de lignes de trams et de trolleys. Il faudrait systématiquement former les conducteurs de bus à conduire de manière économique. Je suis convaincu

En résumé, que retiens-tu de ce Forum ?

Que l'on peut contribuer à promouvoir la protection de l'environnement tout en défendant nos droits sociaux. Le respect des travailleurs et de la nature devraient aller de pair. Par ailleurs, nous nous sommes tous entendus sur le

» Les syndicats devraient davantage prendre en compte la protection de l'environnement. »

que nous avons, nous syndicalistes, comme tous les citoyens, un rôle à jouer en matière de développement durable. Nous avons là tout un champ de travail à défricher.

Le Forum s'est aussi intéressé à la responsabilité sociale des entreprises des transports publics urbains. Que s'est-il dit ?

La responsabilité sociale des entreprises est un thème plus familier que le développement durable pour nous autres syndicalistes. Nous nous sommes rendu compte que tous les pays n'ont pas la même politique en matière de bien-être et de santé au travail. Par exemple, à la RATP, la pression sur les agents est grandissante, on chronomètre leurs pauses, on augmente les cadences, etc. Tandis que les agents du métro de Copenhague disposent dans leurs locaux de services de fruits frais et de massages de relaxation.

fait que la sous-traitance est à bannir, elle est néfaste aussi bien pour les conditions de travail que pour la protection de l'environnement. Enfin, nous avons tous constaté que le dialogue social se durcit en Europe. Les entreprises n'hésitent pas à recruter des cadres performants hors de leurs frontières afin d'améliorer leur rentabilité et leur capacité concurrentielle à cause de la libre concurrence. Par exemple, plusieurs ETC romandes ont recruté des cadres français. Si certaines directions de nos entreprises s'internationalisent pour être plus fortes, il n'y a aucune raison que nous, syndicats, n'essayions pas de nous renforcer par le biais de rencontres comme le Forum européen des transports publics urbains.

Propos recueillis par
Alberto Cherubini



Les participants au 5^e Forum européen. Pour Gilbert D'Alessandro (en médaillon en bas à gauche), il est important que les syndicalistes aillent à la pêche aux bonnes idées hors de leurs frontières.

De Berlin à Zurich : Sabrina Tessmer, agente d'accompagnement des trains nationaux

« Je me suis tout de suite sentie bien »

Les compagnies de chemins de fer recrutent parfois leur personnel à l'étranger. Cela apporte du savoir-faire et de nouvelles idées.

Il y a des gens qui rêvent toute leur vie d'émigrer mais qui ne le font jamais. Il y en a d'autres qui jamais n'auraient pensé trouver leur bonheur à l'étranger, mais qui saisissent leur chance si une occasion se présente. Sabrina Tessmer fait partie de ces derniers. La Berlinoise serait volontiers restée à son agence de voyages après l'obtention de son diplôme, mais il n'y avait pas de place de travail pour elle. C'est pourquoi Sabrina a décidé de devenir agente d'accompagnement des trains. C'est sa mère qui le lui a proposé car elle travaille elle-même à la Deutsche Bahn, dans l'administration.

Formation sans perspective

En Allemagne, la formation n'est pas structurée de la même façon qu'en Suisse. Sabrina a fait une formation commerciale pour le service des transports publics, alliant ainsi le travail de bureau et les contacts avec la clientèle : « vente, guichet, gare, poste directeur... en fait ce sont presque deux formations, je suis passée dans tous les secteurs », se réjouit Sabrina Tessmer. Malheureusement, il lui a été clairement dit dès le départ qu'elle ne serait pas engagée après sa formation. La possibilité d'entrer au bureau de placement de la DB, pour effectuer des mandats

temporaires à des conditions médiocres, ne lui aurait pas vraiment apporté de perspectives.

Sabrina a regardé les offres d'emploi, écrit de nombreuses lettres de candidature dans les entreprises ferroviaires régionales, qui sont souvent restées sans réaction. Puis elle a vu sur Internet que les CFF cherchaient du monde. Et trois jours après avoir déposé sa candidature, elle a été invitée à un entretien à Berlin. Elle a trouvé que c'était un bon début : « Le climat était chaleureux, les gens agréables, tout à coup, tout est allé très vite. »

Première fois seule à l'étranger

Sabrina ayant passé la première sélection, elle a été invitée à Zurich. Mais d'abord elle a dû passer ses examens à Berlin. Le jour même de son dernier examen, elle est montée dans le train pour un trajet de huit heures... c'était la première fois qu'elle se rendait toute seule à l'étranger. Tout était nouveau pour elle : la langue, la nourriture, la nuitée à l'hôtel...

Mais l'anxiété a eu tôt fait de disparaître, les gens des CFF l'ont convaincue de rester ici : « Je me suis tout de suite sentie bien », résume-t-elle pour expliquer son état d'esprit. Il s'en est suivi une information sur le terrain avec une agente d'accompagnement compétente. Elle a commencé il y a un peu plus d'une année une formation – il s'agit plutôt d'une reconversion – aux CFF, et depuis le 1^{er} avril de cette année elle est agente d'accompagnement des trains nationaux, car c'est ainsi que s'appelle maintenant la profession.

Travail varié

Le travail plaît à Sabrina : « Dans le trafic régional, nous travaillons seulement dans des tâches commerciales, par contre dans le trafic grandes lignes, nous sommes véritablement des chefs de train. Nous sommes indépendants, responsables, faisons les annonces par haut-parleur, nous occupons des problèmes techniques, faisons

les répartitions. » C'est un travail très varié et avec beaucoup de responsabilités. Sabrina Tessmer s'investit complètement et a un contrat de travail illimité.

La vie en Suisse lui plaît. Elle a trouvé un joli appartement. Elle été bien accueillie par ses collègues d'école. « J'ai beaucoup appris sur le plan humain de mes camarades de classe et de mes professeurs », dit-elle avec sincérité. Naturellement, elle entend parfois des remarques sur les Allemands. « Parfois j'ai honte de l'arrogance des Allemands », confesse-t-elle, et d'ajouter qu'elle pouvait comprendre qu'on soit parfois fâché du comportement de ses compatriotes.

Sabrina fait la comparaison entre son ancienne et sa nouvelle patrie : « En Suisse, les personnes de 50 ans trouvent encore un emploi, en Allemagne par contre, c'est fini après 40 ans si on se retrouve sans emploi. » Dans les chemins de fer, il y a encore des perspectives en Suisse. Et la considération pour les agents d'accompagnement des trains est plus grande ici, en Allemagne elle se sentait beaucoup moins estimée. Le travail dans les trains est difficile, mais Sabrina est contente : « J'ai un bon salaire », explique-t-elle.

Pas le mal du pays ? « Je n'ai jamais trouvé que Berlin était une bonne place pour vivre, je ne me suis jamais sentie chez moi là-bas », dit-elle à la grande surprise de son interlocuteur. « Seuls les gens me manquent, pas la ville. »

Pas de « lacune » dans le syndicat

Pendant la durée de sa formation, Sabrina Tessmer a adhéré à Transnet, le pendant allemand du syndicat SEV. « Il y avait beaucoup d'activités organisées par Transnet et j'ai volontiers apporté mon aide. Par exemple, nous avons fabriqué des tracts pour les manifs », déclare-t-elle modestement. C'est pour cela qu'après son déménagement en Suisse, elle a voulu voir ce qui se passait ici avec le syndicat.



Sabrina Tessmer, cheminote sans frontières.

« Ici c'est plus tranquille, on n'entend pas beaucoup parler du SEV. J'ai dû courir après le syndicat, il n'est pas venu à moi de lui-même », critique notre collègue. Elle a constaté qu'en Allemagne, beaucoup de membres quittent le syndicat après la formation car ils ne restent pas dans le domaine des chemins de fer. Cela risque de

causer des lacunes chez Transnet et dans les chemins de fer d'ici quelques années, craint-elle. Au SEV, Sabrina va s'engager en particulier pour l'encadrement des jeunes, elle apportera son aide pour l'organisation d'un événement sportif pour les apprenants de Login. Afin d'éviter la formation d'une lacune en Suisse aussi. Pan.

INFO

Sabrina Tessmer a 24 ans, elle a grandi à Berlin et habite maintenant à Zurich. Elle a fait une formation d'agente de train à la DB, depuis avril 2009 elle travaille aux CFF et est membre de la section ZPV Regionalverkehr Ost.

pan